



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

Les Barbouillons

312

Octobre-Décembre 2020

Bulletin trimestriel d'information



LES JOIES DU
DÉCONFINEMENT

Sommaire

2	<u>Editorial</u>
3	<u>Calendrier et présentation des activités</u>
5	23/1. <u>Assemblée générale statutaire</u> à Wellin.
6	<u>Rapports des activités</u>
6	13/6. Déconfinement des NHL sous le soleil de Lessive. Balade ornithologique
10	20/6. Matinée. Promenade en Forêt de Saint-Michel-Freyr
14	20/6. Après-midi. Orchidées comparées d'Ardenne et de Calestienne
16	11/7. Les <i>Epipactis</i> précoces de Lesse et Lomme
21	18/7. Prospection du Bois de Hart
27	29/8. Des sites anciens convertis en réserves : les ruisseaux de Glan et Passe-Brebis en passant par le Glaumont (Tellin)
31	<u>Travaux de nos membres / Chronique du confinement</u>
31	Petite histoire d'un poirier en juin 2020
36	Découverte de l'épipactis pourpre au Sourd d'Ave
39	<u>Formation Ornitho</u> 13/9. Sortie à Willerzie (Gedinne) prov. Namur
42	<u>Chronique de l'environnement</u>
46	<u>Le coin lecture</u>
51	<u>In Memoriam</u> JACQUES DUPUIS (1942 – 2020)
51	<u>In Memoriam</u> JAMES MAST DE MAEGHT (1943 – 2020)
52	A propos des Rhopalocères observés dans la réserve naturelle du Gros Tienne (Province de Namur, Belgique). <i>Reproduit de la revue Lépidoptères (Lépidoptères, Vol. 26, n° 68, 106-109 (2017))</i>

Editorial

Par DAMIEN DELVAUX

Après la Chronique du Confinement, voici les Joies du Déconfinement. Dès que ce fut possible, les activités naturalistes ont repris tout en respectant les règles de distanciation sociale. Comme les activités sont en plein air, les contraintes de sécurité nous ont laissé malgré tout le loisir de nous retrouver pour observer la nature en cet été très sec.

La première activité à ouvrir la saison fut la découverte ornithologique à Lessive et au Bois de la Héronnerie pilotée par Thibault Voglaire à la mi-juin. S'en sont suivies de belles sorties successives d'observations diverses (*Epipactis* précoces, Orchidées comparées en Ardenne et en Calestienne, géologie et morphologie de la Calestienne), de prospection (Bois de Hart), de découvertes (Forêt de St-Michel-Freyr, sites du projet LIFE Lomme, fours à chaux de Wellin), de gestion (mare du Cobri) et d'inventaire (gentianes).

La session d'été en Bretagne a été annulée et est reportée à l'année prochaine. Pendant ce temps, une série de nouveaux dossiers environnementaux se sont ouverts, en particulier ceux de l'extension des carrières des Limites et du Fond des Vaulx, ainsi que celui de l'assèchement désastreux du bief de la Lomme à Lessive. D'autre part, celui du bois de la Héronnerie continue....

Ce nouveau numéro des Barbouillons, bien épais, est le reflet de toutes ces activités. Bonne lecture à tous et continuez à prendre bien soin de vous.

Crédit photographique de la page de garde : Bandeau (Haute-Lesse) : Marie Hélène Novak ;
photo centrale : Thibault Voglaire, pie-grièche mâle (voir aussi.p.7).

Calendrier et présentation des activités

Suite à la crise du Coronavirus (Covid-19), les activités des NHL sont permises, mais limitées à 50 personnes, sous couvert du respect des distances sociales.

Étant donné l'ouverture de la chasse au 1^{er} octobre, les lieux de rendez-vous ou de balades sont susceptibles d'être modifiés.

Consultez le site Internet (www.naturalistesdelahautesse.be) pour obtenir les dernières informations quant à la tenue des activités.

Date	Activité	En pratique*
Samedi 3 octobre 	Prospection du Bois de Hart , menacé par un projet d'extension de la Carrière du Fond des Vaux. Poursuite des inventaires entamés le 18 juillet	RdV : 9h30, devant la maison communale de Wellin Guides : Daniel Tyteca et Marc Paquay
Samedi 10 octobre   	Initiation à la botanique : Exposé sur la classification des plantes et présentation de dix familles de plantes à fleurs de nos régions. Cours d'initiation. Inscription par e-mail souhaitable auprès du guide.	RdV : 15h, Laboratoire de la Vie Rurale, rue de la Place 4, à 6920 Sohier Ouvert à tous. Organisation : Michel Louviaux (michel.louviaux@marche.be)
Dimanche 11 octobre  	Initiation à la botanique : Mise en pratique des notions vues la veille pour essayer de reconnaître quelques familles encore visibles et déterminables en cette saison. Balade découverte. Inscription par e-mail souhaitable auprès du guide.	RdV : 14h, Laboratoire de la Vie Rurale, rue de la Place 4, à 6920 Sohier Ouvert à tous Organisation : Michel Louviaux (michel.louviaux@marche.be)
Dimanche 18 octobre 	Excursion consacrée aux champignons . Sortie organisée conjointement par le Cercle de Mycologie de Bruxelles et les Naturalistes de la Haute-Lesse.	RdV : 9h45, parking de l'église de Han-sur-Lesse. Guides : Daniel Ghyselincx et Arlette Gelin (084/37.74.97)
Sam.24 octobre  	Conférence : Découverte de la nature à Oman , par Georges De Heyn	RdV : 16h, Laboratoire de la Vie Rurale, rue de la Place 4, à 6920 Sohier
Samedi 31 octobre 	Excursion consacrée aux champignons , dans le Bois de la Héronnerie	RdV : 9h30, devant l'entrée de Belgacom – Lessive. Guide: Marc Paquay (0476 21 49 29)
Samedi 7 novembre  	Matinée ornithologique en bordure de la Famenne. Observation des oiseaux sédentaires du bocage et des derniers migrateurs. Matériel : jumelles ou longue-vue.	RdV : 8h30, devant l'église d'Ambly, rue principale à 6953 Ambly (Nassogne). Guides : Marie Lecomte et Dany Pierret Merci de prévenir les guides de votre participation soit par téléphone au 0487/488.747 soit par mail à l'adresse : marielecomte6@gmail.com
Vendredi 6 – dimanche 8 novembre 	Excursion ornithologique en Zélande , dans le cadre du module participatif « confirmé » en ornithologie. Priorité aux participants au module. Le programme indicatif sera adapté sur place en fonction de nos observations et des éventuelles espèces remarquables signalées mais aussi des consignes covid 19. En fonction des places disponibles : s'inscrire le plus rapidement possible auprès des organisateurs : Olivier Dugaillez et Philippe Corbeel (olivierdugaillez@gmail.com - p.corbeel@hotmail.com)	Déplacements : deux minibus de location conduits par nous-mêmes. Frais de location et de carburant partagés par personne. Rdv : • Départ 6h à l'agence de location Roulkiloue (Restaurant le Ry d'Ave) : sortie 23 de la E411, direction Rochefort • Arrêt supplémentaire possible à Bruxelles • Retour le dimanche vers 20h. Logement en chambres doubles (lits sép) selon le nombre et directives covid 19.
Samedi 14 novembre  	Gestion de la mare du Cobri . Intervention dans la foulée de celle du 22 août. Fin du nettoyage du site avant sa remise sous eau. Matériel divers requis : pelles, fourches, brouettes, planches Venez nombreux !	RdV : 9h30, sur le site (route Auffe – Lessive) Organisation : Marc Paquay et Damien Delvaux
Samedi 21 novembre 	Conférence : fougères et plantes alliées . Quelques notions sur leur place dans l'évolution, leur biologie et leur reproduction, présentation de la plupart des	RdV : 16h, Laboratoire de la Vie Rurale, rue de la Place 4, à 6920 Sohier Par Michel Louviaux.

 	espèces de nos régions avec indication des caractères pratiques à observer pour leur détermination.	
Dimanche 29 novembre   	Gestion à la réserve naturelle domaniale – Natagora des Bâtis d’Haurt à Bure. En collaboration avec Ardenne & Gaume et Natagora. Nous interviendrons sur une petite partie de cette réserve, essentiellement dans la partie située en RND, en limite des terrains acquis récemment par Natagora. Nous débroussaillerons une zone non soumise en pâturage, où se trouve une riche flore calcicole, et élargirons quelque peu cette zone en défrichant également une petite partie des terrains Natagora	RdV à l’entrée de la réserve, à 9h30. Organisation conjointe des NHL (contact: Daniel Tyteca), d’Ardenne & Gaume (contact: Marc-Antoine Haeghens) et Natagora (contact: Patrick Lighezzolo). <u>Nous demandons instamment aux personnes intéressées de s’inscrire auprès de Daniel Tyteca</u> (daniel.tyteca@uclouvain.be).
Samedi 5 décembre  	Commission Permanente de l’Environnement. Nous aborderons quelques-uns des problèmes brûlants du moment : perspectives d’extensions des carrières (Limites, Fond des Vaulx), Jardin des Paraboles, mise à sec du bief de la Lomme à Eprave. Bienvenue à tous !	RdV : 20h, Laboratoire de la Vie Rurale, rue de la Place 4, à 6920 Sohier. Organisation : Damien Delvaux et Daniel Tyteca.
Samedi 12 décembre  	Conférence : Observations d’orchidées en Lesse et Lomme pendant la période de confinement. De nombreuses prospections ont permis d’appréhender et de tenter d’expliquer l’influence des conditions de sécheresse sur les habitats, les populations et les espèces et, à l’occasion, d’effectuer des découvertes.	RdV : 16h, Laboratoire de la Vie Rurale, rue de la Place 4, à 6920 Sohier Par Daniel Tyteca.
Samedi 9 janvier 2021 	Promenade traditionnelle de Nouvel An. Environ 8 kms dans les environs de Ave. En prime, nous ferons le tour de la carrière des Limites pour en observer le pli couché dans les calcaires givétiens. Soupe à l’oignon offerte autour d’un grand feu sur le site du Saut del Berbis, Apporter bol et cuillère !	RdV : départ de l’église de Ave à 9h30 Organisation : Véronique Lemerrier et Damien Delvaux
Samedi 16 janvier 2021   	Gestion du Gros Tienne à Lavaux-Ste-Anne. Venez nombreux pour participer à la gestion de ce site prestigieux, emblématique des pelouses calcicoles de notre région, comme nous le faisons chaque année depuis plus de 25 ans ! L’équipe d’entretien d’Ardenne & Gaume sera passée au préalable sur le site, pour les travaux lourds. Notre intervention consistera essentiellement à ramasser et entasser les produits de la coupe, ainsi qu’à effectuer des coupes légères avec coupe-branche.	RdV : 9h30, sur le site (route de Lavaux-Ste-Anne à Ave) En cas d’intempérie sérieuse ou d’enneigement, l’activité sera remise à un week-end ultérieur. Organisation : Daniel Tyteca et Marc-Antoine Haeghens (Ardenne & Gaume)
Samedi 23 janvier 2021   	Assemblée générale statutaire des Naturalistes de la Haute-Lesse. Tous les membres sont invités. Voir en p.5 l’avis qui fait office d’invitation officielle. Nous insistons tout particulièrement sur la présence des membres effectifs. Tout membre effectif est invité à présenter sa candidature.	RdV : 16h00, Maison des Associations à Wellin. Souper à partir de 19 heures. Plus de précisions dans le prochain numéro. Organisation : Damien Delvaux et le comité.
Samedi 6 février 2021   	Gestion de la pelouse de notre réserve du Cobri. Activité ouverte à tous. Des outils seront disponibles sur place, mais n’hésitez pas à apporter vos gants et coupe-branches.	RdV : 9h30 sur le site (entre Auffe et Lessive) Organisation : Marc Paquay et Daniel Tyteca

Prochaine réunion du Comité : vendredi 11 décembre à 20h, à notre local du Laboratoire de la Vie rurale à Sohier.

Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.



Activité réservée aux membres de l'Association en ordre de cotisation.

Toutes les autres activités sont ouvertes à tous !

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique.

🌸: Activité spécialisée requérant une connaissance préalable. 🛠️: Chantier

📞: Avertir le guide de la participation 🚶: Promenade familiale 🌟: Endurance requise

☆: Activité nocturne ☔: Annulé en cas d'intempéries 🏠: Activité en salle 🕒: Horaire inhabituel

Cet avis fait office d'invitation officielle.

Assemblée générale statutaire des Naturalistes de la Haute-Lesse

Wellin, Maison des Associations, le 23 janvier 2021 à 16h

Ordre du jour

Vote sur la modification de l'article 8 des statuts

Comme annoncé lors de la dernière AG, il sera proposé de remplacer l'obligation de nommer sept administrateurs par une règle plus souple d'avoir minimum 5 administrateurs, ce qui facilitera aussi le respect de la proportion d'hommes/femmes de minimum 1/3 -2/3, exigé par le décret wallon du 9 janvier 2014.

Texte actuel:

Art. 8 L'association est gérée par un comité composé de sept membres. Les membres du comité sont nommés annuellement par l'assemblée générale parmi les membres effectifs. L'association étant mixte, les membres des deux sexes seront représentés au comité.

Nouveau texte proposé:

Art. 8 L'association est gérée par un comité composé de minimum cinq membres et maximum sept membres. Les membres du comité sont nommés annuellement par l'assemblée générale parmi les membres effectifs. L'association étant mixte, les membres des deux sexes seront représentés au comité.

ATTENTION:

Pour modifier les statuts d'une asbl, trois conditions doivent absolument être réunies:

- Les modifications proposées doivent être précisées dans l'ordre du jour joint à la convocation
- les 2/3 des membres (effectifs) doivent être présents ou représentés
- la décision doit être prise à la majorité des 2/3 des voix des membres (effectifs) présents ou représentés.

Les listes des membres effectifs et des membres cotisants, ainsi que les autres points de l'ordre du jour seront publiés dans le prochain numéro des Barbouillons et sur le site internet de l'Association.

Rapports des activités

Déconfinement des NHL sous le soleil de Lessive

Samedi 13 juin 2020

THIBAUT VOGLAIRE

Après trois mois de repos forcé, la première sortie guidée des NHL a eu lieu le samedi 13 juin à Lessive. Victorieux de la tempête la veille, un soleil radieux a accueilli les 19 participants de la balade ornitho concoctée par Thibault Voglaire.



Photo 1 : ambiance de fête pour le déconfinement ?

Le rendez-vous a eu lieu sur le parvis de l'église, où les martinets noirs nous ont réservé leur ballet autour du clocher, sous le regard clair des choucas des tours. Les martinets sont de fiers voiliers et de grands migrateurs (venant d'Afrique subéquatoriale) qui passent les trois premières années de leur vie en vol, sans jamais se poser : leurs petites pattes ne permettent d'ailleurs pas de tenir en équilibre au sol ou sur une branche. Ce n'est qu'au moment de la première nidification qu'ils touchent le sol, ou



Photo 2 aux jumelles...en milieu ouvert

plutôt le fond de la cavité qu'ils ont choisie comme nursery, dans un mur ou sous un toit. Ils resteront fidèles à cette cavité chaque année et seront perturbés au point de ne pas se reproduire s'il s'avère que le propriétaire des lieux a profité de l'hiver pour isoler sa maison. Dans ce cas, il faut absolument placer un nichoir à martinet à l'endroit le plus proche possible de l'entrée de la cavité obturée (1).

Nous avons ensuite traversé le village pour rejoindre le Bois de la Héronnerie. Dans de le village, nous repérons un rouge-queue noir qui entonne son chant répétitif du haut d'un arbre, de même qu'un verdier d'Europe. Un peu plus loin, rencontre avec une troupe de moineaux domestiques dans les buissons le long du chemin, avec des hirondelles rustiques sur les fils électriques, et des hirondelles des fenêtres s'abreuvant dans une flaque d'eau. Au loin, du haut d'un arbuste, une fauvette grisette nous repasse sa ritournelle grinçante. Nous faisons une halte le long des prairies pour installer la longue-vue et observer deux espèces dont c'est le biotope habituel : le tarier pâtre et la linotte mélodieuse. Deux oiseaux souvent méconnus, et pourtant présents toute l'année (ou presque) dans nos régions.



Photos 3 à 5 : pies-grièches : le mâle, la femelle et le juvénile

Un peu plus loin, au sol, une grive draine. Et sur un arbuste, la pie-grièche écorcheur (au grand soulagement l'organisateur qui l'avait placée en illustration de son invitation) : la pie-grièche écorcheur doit son nom à son habitude d'embrocher ses proies sur les épineux dans lesquelles elle niche, et qui

abritent donc également ses « lardoirs », ou réserves de nourriture. C'est une migratrice qui est présente dans nos régions de mai à septembre, où elle apprécie les endroits constitués de prairies bordées de haies et d'arbustes, d'où elle guette ses proies (principalement des gros insectes et certains micro-mammifères).

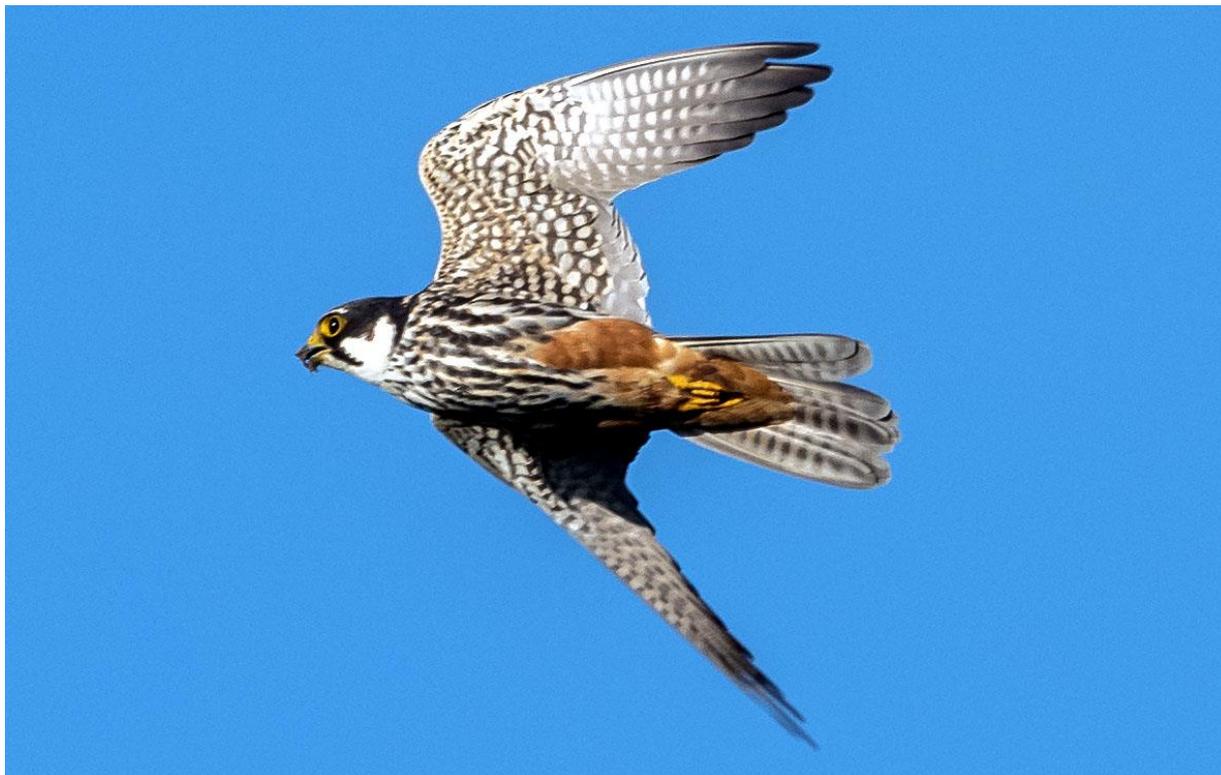


Photo 6 : faucon hobereau

C'est le moment que choisit Olivier, notre œil de lynx et oreille infallible, pour repérer un couple de faucons hobereaux cerclant au-dessus du bois et des prairies attenantes. Ces faucons ne sont présents qu'en été et retournent en Afrique fin septembre. Ils sont un peu plus courts que les faucons crécerelles, mais plus sombres, ils ont



une envergure plus large et ne pratiquent pas le vol stationnaire.

Olivier remarque aussi à l'horizon un autour des palombes, un accipitridé plus grand et plus puissant que l'épervier de la même famille. La femelle de l'autour, plus grande que le mâle, a l'envergure d'une buse.

Et enfin, il pointe l'index sur un coucou en vol à l'orée du bois. Mais aucun autre membre de la commission d'homologation des NHL n'a eu l'occasion d'apercevoir le cuculidé. Il est certain toutefois que le coucou habite la zone, où il a déjà été entendu plusieurs fois cette année.

Photo 7 : l'agrion mignon

La traversée du bois par la route se passe sans observations majeures, le groupe s'étirant quelque peu suite à la pente. Mais nous progressons avec le chant des grives musiciennes, des pouillots véloces, des fauvettes à tête noire, du pouillot siffleur, du pipit des arbres et de la fauvette des jardins. A la sortie du bois, nous obliquons sur la droite pour pénétrer dans la réserve naturelle de Natagora. La prairie naturelle nous dévoile ses fleurs sauvages et le cortège de papillons qui les butinent. Un peu plus loin, les mares creusées par Natagora font le bonheur des libellules, des agrions, ... et d'Olivier qui pense avoir déniché l'agrion de Mercure, puis se ravise en identifiant finalement l'agrion mignon. Le sentier qui mène aux antennes de Lessive nous permet d'entendre la dernière espèce de fauvette présente en Belgique, la fauvette babillarde. Et de déplorer que le promoteur liégeois qui détient actuellement une option d'achat sur le site maintient sa volonté d'urbaniser une partie du bois de la Héronnerie ; alors que cette chênaie-charmaie bicentenaire est un véritable joyau de biodiversité à protéger absolument de l'incurie de promoteurs qui n'y voient qu'une plus-value économique potentielle.

Mais clôturons sur une note plus légère en soulignant le passage à basse altitude d'un milan royal, point d'orgue tout aussi royal de cette balade où les oiseaux nous ont gâtés autant que le soleil.



Photo 8 : toujours aux jumelles...mais en milieu fermé

Photos 1,2,7,8 : Damien Delvaux

Photos 3 à 6 : Thibault Voglaire (photos d'illustration)

- (1) Pour plus d'informations, lire le cahier n°5 du MHNC intitulé « Martinet noir : entre ciel et pierre », éditions de la Girafe, Musée d'histoire naturelle, CH-2300 La Chaux-de-Fonds (mnhc@ne.ch).

Promenade en Forêt de Saint-Michel-Freyr

Sortie du 20 juin 2020 en matinée

Notes rassemblées par DANIEL TYTECA, relues par différents participants à la sortie

La promenade de ce matin est organisée et guidée par **Philippe Moës**, agent DNF du cantonnement de Nassogne, connu en tant que photographe nature, auteur de plusieurs ouvrages remarquables tant par les textes que par les photos, dont certains ont été primés¹. Tout au long d'un itinéraire d'environ 5 km, nous traversons la **Forêt de Saint-Michel-Freyr** (sur le territoire retenu pour le projet Nassonia), en abordant différents thèmes cruciaux : le projet Nassonia, les restaurations du Life Tourbières, le contexte des Chasses de la Couronne / Chasse « pilote », le dépérissement forestier, la sylviculture Pro Silva, l'urgence de la diversification forestière, l'équilibre forêt / ongulés sauvages, ... Nous évoquons brièvement ces différents thèmes ci-après, en nous basant sur différents sites internet ainsi que sur le remarquable livre de Philippe Moës, « Ardenne de Sève et de Sang » (2006). Comme nous allons le voir, les objectifs visés par ces différentes initiatives sont bien souvent compatibles et complémentaires, allant aussi dans le sens de certains des objectifs visés par notre association, en matière de conservation, connaissance de la nature, et information et éducation du public !

Il est important de souligner que les territoires délimités dans le cadre des Chasses de la Couronne, d'une superficie de 4.100 hectares (voir Figure 2), du projet Nassonia (superficie de 1.645 hectares) ainsi que du projet Life – tourbières – Saint-Hubert, se recouvrent et se complètent largement, au sein des territoires communaux de Nassogne, Saint-Hubert et Tenneville.



Figure 1. – Notre guide nous explique ... (Photo Véronique Lemerancier)

Chasses de la Couronne²

Depuis 1982, sous le règne du Roi Baudouin, la Couronne a souhaité renoncer à exercer directement et personnellement son droit de chasse sur les territoires de l'Hertogenwald et de Saint-Michel-Freyr, l'exercice de ce droit lui étant réservé en vertu de l'article 13 de la Loi sur la Chasse du 28 février 1882. Le vœu du Roi Baudouin était de conférer aux Chasses de la Couronne une triple mission : (1) organiser un territoire cynégétique exemplaire ; (2) développer un site expérimental de choix pour la recherche scientifique appliquée ; (3) créer un lieu au potentiel socio-pédagogique évident. Nous nous concentrons évidemment ici sur la partie qui concerne le territoire de Saint-Michel-Freyr. Le Roi Albert II

¹ <https://www.photos-moes.be>

² <http://biodiversite.wallonie.be/fr/chasses-de-la-couronne.html?IDC=6032> ; voir aussi MOËS (2006).

confirme le mandat du Conseil de Gestion mis en place par Baudouin Ier ; la Région wallonne poursuit ensuite la mise en œuvre et le développement de la gestion des deux territoires suivant les directives de nos Souverains.

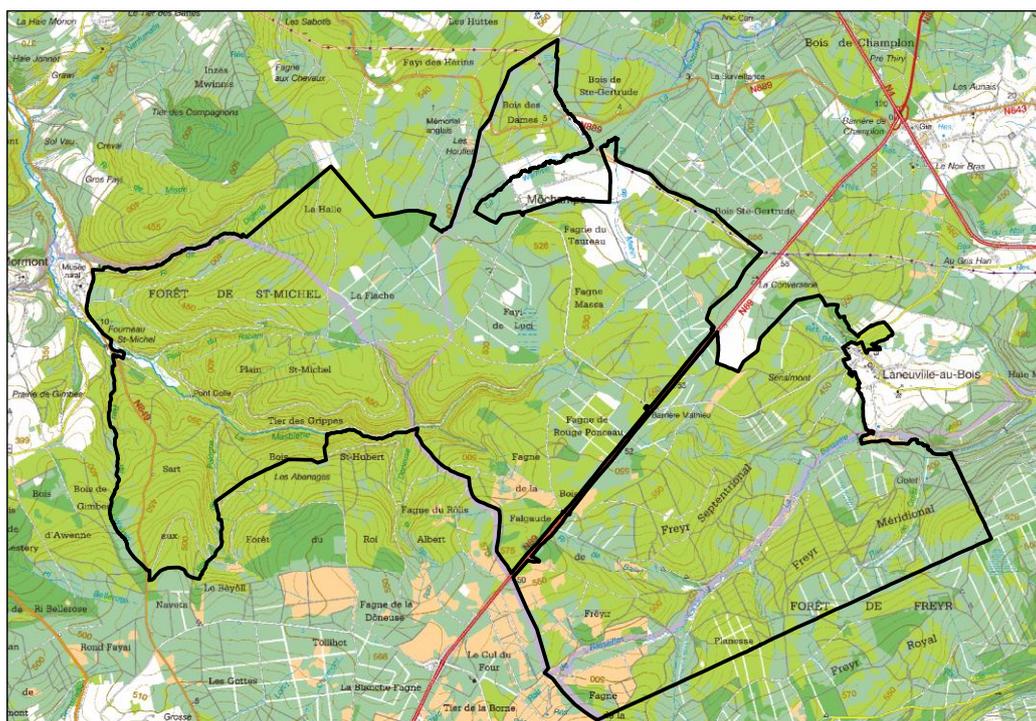


Figure 2. – Le territoire couvert par les Chasses de la Couronne en Forêt de Saint-Michel-Freyr³

Le projet Nassonia⁴

Après un premier rejet par les autorités communales de Nassogne, ce projet a été spectaculairement remis sur les rails, sous des auspices aussi bien publics que privés. Le projet Nassonia, porté par le fondateur du parc animalier Pairi Daiza, Eric Domb, vise notamment à renforcer la biodiversité de la forêt. Un contrat a été signé avec le gouvernement wallon en juin 2018, pour une durée de 20 ans renouvelable trois fois (soit 80 ans au total). Nassonia trouve sa force dans différents types d'actions : faire participer activement les citoyens à la gestion forestière ; remettre en cause les pratiques actuelles de la chasse et ses dérives, pour évoluer vers une chasse plus éthique ; faire évoluer la gestion forestière vers des pratiques qui respectent les grands équilibres des écosystèmes en harmonie avec les conditions locales ; favoriser les circuits économiques de type court ; rechercher les partenariats et synergies possibles entre territoires forestiers.

L'une des premières mesures de Nassonia a été la mise en place d'une « agora citoyenne », constituée d'une trentaine de citoyens tirés au sort et qui se seront réunis à cinq reprises jusqu'à juin 2020 pour émettre leurs propositions dans des thématiques comme l'accueil du public, la mise en valeur du projet ou son économie. Parallèlement, il y a aussi la mise sur pied d'un groupe d'acteurs locaux, ce groupe et l'agora citoyenne devant tous deux alimenter les décideurs en idées concrètes de gestion forestière. Un « master plan » est également en cours d'élaboration. Le DNF (Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne) reste titulaire de la gestion forestière. La Fondation a, elle, engagé un coordinateur de projet. Chaque partenaire garde aussi la maîtrise de son budget dans son domaine de compétences. Aucun bénéfice financier n'est envisagé pour qui que ce soit. « Ce projet est ambitieux et inspirant pour la Wallonie. Il pose la question des préoccupations que sont l'érosion de la biodiversité et les enjeux climatiques », a relevé la ministre de la Nature et de la Forêt, Céline Tellier.

³ <http://biodiversite.wallonie.be/fr/chasses-de-la-couronne.html?IDC=6032>

⁴ <https://www.sudinfo.be/id152322/article/2019-11-19/le-projet-nassonia-porte-par-la-pairi-daiza-fondation-prend-forme-dans-la-foret>



Figure 3. – Le paysage visible de l'une des aires de vision réalisées sur initiatives et financement du conseil de gestion des Chasses de la Couronne (Photo André d'Ocquier).

LIFE – Tourbières – Saint-Hubert⁵

Ce projet a été mené de 2003 à 2007, dans le cadre d'un projet plus vaste qui concernait la restauration de plusieurs habitats tourbeux et humides dans l'ensemble des hauts-plateaux ardennais. Le plateau de Saint-Hubert était l'un des six plateaux haut-ardennais, pour lesquels des résultats tangibles ont été obtenus sur plusieurs milliers d'hectares. Sur le territoire qui nous occupe aujourd'hui, plusieurs fagnes tourbeuses ont fait l'objet d'importants travaux d'aménagement et de restauration. Parmi ces travaux, figurent des abattages massifs de résineux et le broyage de semis naturels, le comblement de nombreux drains, la création de mares et de digues minérales, des travaux de végétalisation (sphaignes, linaigrettes, callunes), la restauration d'habitats feuillus, et des travaux de sensibilisation et d'accueil du public, dont nous avons pu voir divers exemples (Figure 3). La surface totale concernée par le développement du projet était de 842 hectares (LIFE – Tourbières 2007). On y retrouve différentes fagnes dans le périmètre que nous avons traversé, comme le Fayi de Lucy, la Flache, la Fagne du Rouge Ponceau, ... (voir Figure2).

Urgences en matière de gestion forestière, de chasse et de fréquentation des milieux naturels

Les quelques réalisations que l'on vient d'évoquer, données à titre d'exemples, constituent un cadre idéal pour la mise en œuvre de pratiques allant dans le sens d'une meilleure gestion de nos ressources naturelles, en particulier celles propres à la forêt wallonne. Ces pratiques entrent progressivement dans la réglementation, et les territoires parcourus aujourd'hui procurent l'occasion d'en illustrer et encourager la mise en œuvre.

En matière de sylviculture, certaines des urgences que l'on peut évoquer concernent (1) la suppression du drainage (d'ores et déjà interdit en régime domanial), de façon à rendre à nos forêts l'équilibre qui prévalait avant la recherche de la rentabilité à court terme ; (2) le remplacement des monocultures d'épicéas ou de hêtres par la mise en place de mélanges, tout en encourageant aussi la présence d'espèces indigènes qui, si elles ne sont pas l'objet de la recherche de rentabilité, participent aux équilibres assurant un meilleur fonctionnement de l'écosystème à long terme ; (3) dans le même ordre d'idée, encouragement à maintenir des individus d'âges diversifiés, ainsi qu'à laisser en place les arbres morts (ceci est désormais inclus dans le nouveau code forestier : installation d'îlots de sénescence. Par contre ils devraient être élargis et multipliés dans le domaine de Nassonia, de même que la surface et la quantité de réserves naturelles) ; (4) obligation de maintenir un cordon d'au moins douze mètres de

⁵ <http://biodiversite.wallonie.be/fr/life-tourbieres-saint-hubert-2003-2007.html?IDC=3077>

large sans résineux le long des cours d'eau (désormais inscrit dans la Loi) ; (5) dans le cadre de Nassonia, volonté de diversifier les essences, tout en respectant évidemment le cadre de Natura 2000 (100 % de la surface) ; (6) interdiction d'énrésiner certains milieux sensibles ; ... On retrouve certains de ces objectifs dans un mode de sylviculture actuellement prôné, Pro Silva⁶.

En matière de chasse, on peut évidemment se référer à l'initiative récente « Stop Dérives Chasse »⁷, soutenue par une bonne soixantaine d'associations, dont la nôtre. Trois grands constats justifient la levée de boucliers, relayée par un nombre croissants de citoyens : (1) l'effondrement de la biodiversité, en raison des effectifs anormalement élevés des espèces gibiers (surtout les sangliers), entretenus artificiellement par le nourrissage et les restrictions de tir, ce qui a un impact sur les autres espèces, tant de la faune que de la flore ; (2) un comportement peu éthique en regard de la souffrance animale (la battue à cor et à cri entraîne une moyenne de cinq à six balles nécessaires avant d'achever un animal, alors que la chasse à l'affut ne demande qu'une seule balle – Notons à ce propos que les Chasses de la Couronne accueillent des lauréats méritants à qui on inculque la chasse à l'affut) ; (3) l'emprise de la chasse sur la multifonctionnalité : les chasseurs s'arrogent un droit prioritaire sur tout autre utilisateur de la forêt. Les initiatives énumérées plus haut vont évidemment dans le sens d'une chasse plus responsable, plus éthique, compatible avec la réappropriation citoyenne de la forêt et des milieux naturels.

Quelques élucubrations personnelles

Je me souviens avec nostalgie de l'époque, il y a une cinquantaine d'années (un peu plus ...), où je pouvais gambader librement, des journées entières, par monts et par vaux, à travers les bois, prairies, tourbières, ... de ma chère Ardenne. Ce cheminement très personnel a façonné ma sensibilité par rapport à la nature et mon approche des êtres qui la peuplent (Tyteca 2005). Je me suis assez vite porté vers les plantes, et plus particulièrement vers les orchidées : mon approche de ces plantes, et les contributions que j'ai pu faire, par la suite, à leur connaissance, spécialement en Ardenne, auraient-elles été possibles dans les conditions actuelles, où il y a de plus en plus (1) de gens dans la nature, (2) d'utilisations concurrentes de la nature, et par conséquent, (3) de réglementations restrictives en matière de circulation dans la nature ? Parmi les « usagers » (un bien vilain mot) de la forêt (mais cela peut s'extrapoler à la nature en général) énumérés par P. Moës (2006), à savoir les sylviculteurs, les chasseurs, les naturalistes, le grand public, n'y a-t-il pas une catégorie oubliée, celle des chercheurs, souvent apparentée, mais pas nécessairement, à celle des naturalistes ? Certes, je ne veux pas créer une catégorie « privilégiée » d'usagers de la nature, mais ne perd-on pas de vue que « l'on ne protège bien que ce que l'on connaît » ? Ou bien doit-on considérer que la connaissance de la nature est arrivée à un point où plus aucun progrès n'est possible ? Autrement dit, avec un décalage de cinquante ans, une vocation de « chercheur – naturaliste » telle que je l'ai développée à travers mes découvertes personnelles, est-elle encore pensable de nos jours ? Autant de questions que je me pose, qui ne doivent pas forcément trouver réponse immédiate, mais qui je l'espère susciteront votre réflexion ! Comme je me le dis parfois, « je suis content d'avoir vécu à l'époque où j'ai vécu » ...

Remerciements

Encore tous nos remerciements à Philippe Moës d'avoir si généreusement partagé son expérience et sa compétence exceptionnelles. Merci à lui également pour avoir relu et amendé notre projet de rapport.

Références

- LIFE – Tourbières 2007 : Projet LIFE de restauration des tourbières et des milieux humides du plateau de Saint-Hubert (2003 – 2007). Brochure de synthèse, 28 p.
- Moës, P. (textes et photographies), 2006. Ardenne de sève et de sang, 2ème éd. 2007. Éditions Racine, Bruxelles : 144 p.
- Tyteca, D., 2005. Orchidées d'Ardenne. De la Meuse à l'Ardenne 37 : 81-99.

⁶ <http://www.prosilvawallonie.be/fr/principes>

⁷ <https://stopderiveschasse.be>

Orchidées comparées d'Ardenne et de Caestienne

Sortie du 20 juin en après-midi

DANIEL TYTECA

En complément à la promenade guidée par Philippe Moës le matin dès 8h, quelques courageux ont participé à une rapide visite de deux sites à orchidées dans l'après-midi, guidée par votre serviteur !

Pour le premier site, nous restons en Ardenne, et pas tellement loin de l'endroit où nous nous trouvons ce matin : nous nous rendons à Plaine Haie, à proximité de l'aérodrome militaire de Saint-Hubert et du monastère d'Hurtebise. A cet endroit se trouvent de remarquables habitats de tourbières, récemment restaurés et réaménagés, en partie pâturés par quelques bovins habitués à ce type de milieux¹.

La flore est riche et typique de cet habitat : droséras (*Drosera rotundifolia*), canneberges (*Vaccinium oxycoccos*), ... Parmi les orchidées, nous sommes malheureusement trop tard pour encore voir la floraison de l'orchis des sphaignes, bien présent ici (*Dactylorhiza sphagnicola*) ; tout au plus apercevons-nous un pied à l'extrême fin de la floraison, encore reconnaissable. La majorité de la population d'orchidées à cette époque est constituée de



Figure 1. – Le groupe dans la tourbière de Plaine Haie (photo Véronique Lemercier).

l'orchis maculé (*D. maculata*), en pleine floraison et abondant (comme on le voit sur la Figure 1). Et, oh miracle, nous observons un pied de l'hybride entre les deux *Dactylorhiza* (Figure 2).



Figure 2. – L'hybride entre l'orchis des sphaignes et l'orchis maculé (*Dactylorhiza sphagnicola* x *D. maculata*), à Plaine Haie (Saint-Hubert), 20 juin 2020 (photo Benoit

Enfin, une autre orchidée, inattendue, se présente à nos yeux éblouis (les miens, en tout cas) : le platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*). Un pied unique, en plein milieu de la tourbière. Insolite ? Eh bien non, pas tant que cela ; il s'agit bien du *Platanthera bifolia* au sens strict, différent de celui qui pousse dans nos pelouses calcicoles, que l'on devrait appeler *P. fornicata* (voir Tyteca 2012 ; Tyteca & Esposito 2018). Celui-ci, *P. bifolia*, se trouve dans les prairies maigres semi-naturelles, les landes, les marais et tourbières, sur substrat plutôt acide et toujours en pleine lumière. Nous l'avions d'ailleurs observé lors d'une sortie des Natus au Plateau des Tailles (Tyteca 2011), puis encore tout près d'ici, en bordure de l'aérodrome militaire de Saint-Hubert (Tyteca & Gathoye 2014).

¹ <http://biodiversite.wallonie.be/fr/412-plaine-haie.html?IDD=251659430&IDC=1881>

Revenant sur les lieux quelques jours après, car je souhaitais voir des exemplaires plus nombreux de *P. bifolia* dont je devais étudier et mesurer les caractéristiques, j'ai été consterné du fait que, non seulement il n'y en avait pas plus, mais aussi que l'unique exemplaire observé le 20 juin avait disparu !! Et c'était le cas aussi du pied unique du *Dactylorhiza* hybride, alors que la population de *D. maculata* semblait intacte. Est-ce dû au passage d'un chevreuil particulièrement sélectif ? Ou bien ... on se prête à imaginer toutes sortes de choses ...

Pour compléter en quelque sorte la visite à Plaine Haie, nous nous rendons ensuite au Tienne Saint-Inal (Han-sur-Lesse), parce qu'il s'y trouve les exacts vicariants² de deux des espèces que nous venons d'évoquer, *Dactylorhiza maculata* et *Platanthera bifolia*, dans un habitat sec et calcicole cette fois. A savoir, respectivement, *D. fuchsii* et *P. fornicata* (voir Figures 3 à 6). Les photographes s'en donnent à cœur joie et c'est sur cette visite que nous clôturons cette belle journée !

Références

- TYTECA, D., 2011.- Samedi 2 juillet – Les Orchidées des tourbières des Plateaux des Tailles et de Saint-Hubert. *Les Barbouillons* n° 261: 12-15.
- TYTECA, D., 2012.- Trois espèces de Platanthères en Lesse et Lomme. *Les Barbouillons* n° 264: 14-15.
- TYTECA, D. & F. ESPOSITO, 2018.- Recent proposals in *Platanthera* (Orchidaceae) systematics in Western Europe, with focus on intermediate looking plants. *Journal Europäischer Orchideen* **50** (2-4): 393-408.
- TYTECA, D. & J.-L. GATHOYE, 2014.- Samedi 26 juillet - Prospection botanique et naturaliste dans les landes et tourbières du Plateau de Saint- Hubert. *Les Barbouillons* n° 279 : 13-16.



Figure 3. – L'orchis maculé (*Dactylorhiza maculata*), Saint-Hubert, aérodrome militaire, 5 juillet 2020.



Figure 4. – L'orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*), Han-sur-Lesse, Tienne Saint-Inal, 30 mai 2020.



Figure 5. – Le platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia* s.str.), Saint-Hubert, aérodrome militaire, 25 juin 2020.



Figure 6. – Le platanthère courbé (*Platanthera fornicata*), Ave-et-Auffe, RND de Preleu, 25 mai 2020.

² Vicariants : en biogéographie, se dit de taxons étroitement apparentés s'excluant dans leur répartition. En l'occurrence, on a affaire ici à des vicariants écologiques [BOURNERIAS, M., PRAT, D. et al. (collectif de la Société Française d'Orchidophilie), 2005 : Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg, 2^{ème} éd., Biotope, Mèze (France)].

Les *Epipactis* précoces de Lesse et Lomme

Le 11 juillet 2020

DANIEL TYTECA

Introduction

Epipactis est le genre d'orchidées comportant le plus grand nombre d'espèces en Belgique : dix sont connues chez nous. Deux d'entre elles ne sont pas présentes en Wallonie : *Epipactis neerlandica*, observée uniquement dans les dunes du littoral, et *E. phyllanthes*, connue seulement de la Forêt de Soignes (Région de Bruxelles-Capitale). Les huit autres sont observées en Wallonie, virtuellement toutes présentes en Lesse et Lomme ! Parmi celles-ci, *E. palustris* a probablement disparu de notre région, mais il n'est pas exclu qu'on l'y retrouve un jour ; *E. leptochila* a été mentionnée à l'une ou l'autre reprise, mais elle a été écartée pour les raisons qui seront évoquées ci-après.

Six espèces d'*Epipactis* sont donc actuellement présentes en Lesse et Lomme. Deux d'entre elles sont plus ou moins répandues et connues depuis longtemps : *E. helleborine*, ubiquiste et éclectique quant à ses habitats, et *E. atrorubens*, à écologie plus étroite mais bien distincte morphologiquement. Les quatre autres espèces constituent des découvertes assez, voire très récentes, comme l'indique le Tableau 1.

Tableau 1. – Acquisitions récentes de la flore de Lesse et Lomme en espèces d'*Epipactis*.

Espèce	Connue depuis	Circonstances de la découverte	Références
<i>E. muelleri</i>	(au moins) 1974	Plantes bien distinctes d' <i>E. helleborine</i> , croissant en stations thermophiles et à reproduction autogame.	TYTECA in COULON (1981) ; TYTECA (1983)
<i>E. neglecta</i>	(1995) 2001	Plantes ressemblant à <i>E. helleborine</i> , dans les mêmes stations, à floraison plus précoce, à port plus grêle et à reproduction autogame.	DELVAUX DE FENFFE & TYTECA (1995) ; TYTECA et al. (2001)
<i>E. purpurata</i>	2001	Découverte fortuite en stations peu prospectées jusqu'alors. Nombreuses stations inventoriées depuis la découverte.	TYTECA (2001)
<i>E. microphylla</i>	2004	Découverte fortuite, en station thermophile, puis en hêtraie calcicole. Espèce rarissime !	TYTECA & BAGUETTE (2004a, 2004b)

La phénologie de floraison des *Epipactis* peut s'indiquer par rapport à celle d'*E. helleborine* (juillet) : nous avons une espèce « très précoce » (*E. microphylla*, juin), trois espèces « précoces » (*E. atrorubens*, *E. neglecta*, *E. muelleri*, fin juin – début juillet), une espèce « tardive » (*E. purpurata*, fin juillet – début août). Ce sont donc les trois espèces « précoces » qui constituent le sujet de l'activité d'aujourd'hui. En raison des variations du climat, il y a toujours une incertitude quant au moment exact de la floraison, ainsi qu'à l'occurrence même de celle-ci, surtout au cours des dernières années, marquées par une sécheresse et un réchauffement significatifs (voir TYTECA 2020) !

Pour terminer cette introduction, notons que l'identification d'*E. neglecta* en Lesse et Lomme s'est faite en deux temps : dès 1995, Marie-Christine DELVAUX DE FENFFE et moi-même, indépendamment l'un de

l'autre, avons remarqué que dans les hêtraies calcicoles et dans leurs stades arbustifs de dégradation (chênaie-charmaie calcicole), prospéraient des populations de plantes semblables à *E. helleborine*, mais à port plus grêle et à floraison plus précoce. Un examen plus approfondi nous a conduits à identifier ces plantes, dans un premier temps, à *E. leptochila* (DELVAUX DE FENFFE & TYTECA 1995) ; ensuite, une mise au point plus détaillée nous a amenés à les rapprocher plutôt d'*E. neglecta* (TYTECA et al. 2001). Cette dernière espèce, décrite par KÜMPEL (1982, 1987) d'abord comme sous-espèce d'*E. leptochila*, a ensuite été élevée au rang d'espèce par le même auteur : *E. neglecta* (KÜMPEL) KÜMPEL (1996). Elle se distingue d'*E. leptochila* au sens strict essentiellement par la forme de l'épichile, allongé en pointe et non rabattu en arrière chez cette espèce, alors qu'il est nettement rabattu en arrière, avec un étranglement caractéristique très étroit entre l'épichile et l'hypochile, chez *E. neglecta*. Malgré son aspect très caractéristique, et son existence en stations relativement nombreuses et généralement bien fournies en Lesse et Lomme (TYTECA 2008), mais rarissimes ailleurs en Wallonie (TYTECA et al. 2001), cette (sous-) espèce n'est généralement pas reconnue par les ouvrages même récents sur la Flore de Belgique (JACQUEMART & DESCAMPS 2018), même ceux consacrés aux orchidées (RENSON 2019).

Observations du 11 juillet 2020

Notre groupe d'une vingtaine de participants s'est rendu dans quatre stations où l'on pouvait observer une, deux, voire les trois espèces d'épipactis qui constituent notre centre d'intérêt aujourd'hui (*Epipactis atrorubens*, *E. muelleri*, *E. neglecta*). Nous avons pu observer les trois, mais malheureusement, pour l'une d'elles (*E. muelleri*), les conditions climatiques des dernières années ont été particulièrement défavorables, avec des sécheresses prolongées en fin de printemps, de sorte qu'elle ne se montre plus qu'exceptionnellement dans ses biotopes de prédilection, à savoir les pelouses calcicoles, souvent en lisière.

Pour commencer, nous nous rendons au site « Sur Haur », au-dessus et au sud du village de Ave. Plusieurs habitats boisés se trouvent là, dont de fort beaux fragments de hêtraie calcicole. En arrivant, nous ne tardons pas à découvrir des pieds bien fleuris d'*Epipactis neglecta*, dont les photographes se délectent. Mais le plus insolite nous est offert par une plantation d'épicéas, ici en pleine zone calcaire givétienne. Cette roche mère étant peu propice en général à la croissance d'épicéas, les arbres ne montrent vraisemblablement pas l'optimum de leur développement, ce qui laisse passer un certain éclaircissement et permet à une proportion non négligeable des espèces herbacées calcicoles de pleine lumière de prospérer, comme la digitale jaune (*Digitalis lutea*), la laiche glauque (*Carex flacca*), le platanthère verdâtre (*Platanthera chlorantha*, bien visible avec ses nombreuses plantes fructifiées et les tiges desséchées de l'an dernier), alternant avec des espèces recherchant plutôt les situations ombragées, comme par exemple le bois-gentil (*Daphne mezereum*), ... le tout sur un épais tapis de mousses, conférant à l'ensemble un aspect particulièrement déroutant et non dépourvu d'un certain charme ... dirions-nous « exotique » ?

D'autres orchidées se retrouvent ici : outre le platanthère, on y observe le céphalanthère pâle (*Cephalanthera damasonium*), la néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), et surtout, raison de notre passage ici, trois espèces d'épipactis. L'une d'elles est l'épipactis à feuilles larges (*Epipactis helleborine*), encore loin de la floraison ; les deux autres sont l'épipactis négligé (*E. neglecta*) et l'épipactis de Müller (*E. muelleri*). L'épipactis négligé ne montre que quelques pieds en début de floraison ; quant à l'épipactis de Müller, j'ai dû chercher longuement, les jours précédents, pour en trouver des individus reconnaissables ... ce qui heureusement s'est avéré fructueux ! Peut-être sommes-nous ici en présence de quelques-uns des rares pieds visibles en Lesse et Lomme cette année, croissant au frais et à l'ombre. Mais quant à dire que nous l'avons en fleurs ... la plupart des individus sont en boutons, petits et rabougris ; seul un individu montre une fleur ouverte, sur laquelle les photographes se précipitent. Passant sur les lieux quelques jours après, j'en découvre un autre individu

bien fleuri, déjà repéré (en boutons) lors de notre sortie d'aujourd'hui. Malheureusement, si on peut dire, ce pied montre une influence (par hybridation ?) d'*E. helleborine*, essentiellement par l'aspect légèrement rosé du labelle, celui-ci pourvu de légères gibbosités, alors qu'*E. muelleri* présente un labelle blanc dépourvu de gibbosités (comme sur l'autre individu fleuri). Par contre, le stigmate est bien rabattu en arrière, sans glande rostellaire ni clinandre, ce qui est bien typique d'*E. muelleri*, de même que le port de la plante, avec ses fleurs blanchâtres inclinées vers le bas et ses longues feuilles lancéolées à bords ondulés, retombantes, en forme de faux. Les photos illustrant l'article montrent bien ces différentes caractéristiques. J'ai déjà observé dans ce biotope des individus plus nettement hybrides entre *E. helleborine* et *E. muelleri*.

L'étape suivante est notre passage sur le terrain de notre bien-aimé Président, au Saut del Berbis, où fleurissent (ou ont fleuri) en abondance diverses espèces d'orchidées de pelouses calcicoles bien ensoleillées, dont l'ophrys mouche (*Ophrys insectifera*), le platanthère verdâtre (*Platanthera chlorantha*), l'orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*), et notre troisième épipactis, l'épipactis sanguine ou brun-rouge (*Epipactis atrorubens*). Celui-ci est encore bien fleuri ou en fin de floraison, et fait l'objet d'une attention soutenue des photographes. Une discussion s'engage sur l'odeur des fleurs, souvent reconnue comme étant celle de la vanille, « chauffée » selon certains ; absente selon d'autres ... Il n'y a pas si longtemps (10 ... 15 ans), se trouvaient aussi ici des épipactis de Müller (*Epipactis muelleri*), mais ils ne se montrent plus ces dernières années, pour les raisons déjà évoquées.

Nous profitons de cet endroit idyllique pour y prendre notre pique-nique !

L'après-midi commence par un rapide passage dans le bas du Bois de Hart, face au Gros Tienne de Lavaux-Sainte-Anne, pour y observer quelques curieux pieds d'un épipactis présentant un port bizarre : ils sont tous penchés à 45°, plutôt rabougris, et leurs feuilles sont dressées. Un examen attentif permet de conclure que nous sommes en présence de l'épipactis négligé (*Epipactis neglecta*), qui a adapté sa croissance au fait que le bord du chemin sur lequel il vit a été récemment mis en lumière, alors que l'espèce est particulièrement adaptée aux conditions ombragées.

Tableau 2. – Caractéristiques comparées des épipactis négligé (*Epipactis neglecta*) et de Müller (*E. muelleri*). Explication des termes p.ex. dans TYTECA (2008).

	<i>Epipactis neglecta</i>	<i>Epipactis muelleri</i>
Habitat habituel	Plante d'ombre, dans les hêtraies et chênaies-charmaies calcicoles	En pelouse calcicole, souvent en lisière ; rarement à l'ombre
Port de la plante et des feuilles	Feuilles peu nombreuses (3 à 6), oblongues, étalées, à bords plus ou moins droits	Feuilles nombreuses (5 à 12), lancéolées, arquées en forme de faux, à bords ondulés
Port et aspect des fleurs	Plus ou moins dressées, bien ouvertes	Pendantes, peu ouvertes
Couleur et forme de l'épichile ; gibbosités	Rosâtre, plus long que large, avec des gibbosités développées	Généralement blanc, plus large que long, sans gibbosités
Glande rostellaire ; pollinies	Présente mais souvent non fonctionnelle ; pollinies se désagrègent sur le stigmate	Absente ; pollinies tombant sur le stigmate
Position du stigmate et du clinandre	Incliné vers l'avant, laissant apparaître le clinandre	Rabattu en arrière ; clinandre absent

Une dernière population importante (suivant les années ...) d'épipactis négligé est ensuite observée au Plateau des Pairées, plus précisément près du site des Gaudrées, dans une belle chênaie-charmaie calcicole, qui constitue un habitat privilégié pour l'espèce. Les plantes sont présentes à divers stades de floraison : plutôt en fin de floraison, voire déjà fructifiées, mais certaines présentant encore des boutons. C'est l'occasion de bien récapituler les différences de cette espèce avec l'épipactis de Müller, sachant qu'il s'agit de nos deux espèces d'épipactis autogames en Lesse et Lomme (Tableau 2).

La journée se termine, comme souvent, devant une trappiste à la terrasse de Belvaux : mais un tel évènement était devenu rare au cours des derniers mois de confinement que nous avons connus (et que nous risquons, hélas, de connaître encore ...).

Références

- COULON, F., 1981. – Section « Orchidées d'Europe » - Bilan d'une saison d'activités. *Natural. belges* **62** (3-4) : 87-98.
- DELVAUX DE FENFFE, M.-C. & D. TYTECA, 1995. – Nouvelles stations d'*Epipactis leptochila* (Godf.) Godf. en Caestienne centrale. *Natural. belges* **76** (Orchid. 8): 124-127.
- JACQUEMART, A.-L. & C. DESCAMPS, 2018.- Flore écologique de Belgique. Éditions Averbode/Erasmus, Bouge, et Jardin botanique de Meise, 634 p.
- KÜMPEL, H., 1982, 1987. – Zur Kenntnis von *Epipactis leptochila* (Godf.) Godf. – *Mitt. Arbeitskr. Heim. Orch. DDR* **11** : 29-36 ; Nachtrag zur Kenntnis von *Epipactis leptochila* (Godf.) Godf. – *Mitt. Arbeitskr. Heim. Orch. DDR* **15**: 58.
- KÜMPEL, H., 1996. – Die wildwachsenden Orchideen der Rhön. Gustav Fischer Jena, 141 p.
- RENSON, S., 2019. – Les Orchidées. Les Carnets du Naturalistes, Cercles des Naturalistes de Belgique ASBL, Verves-sur-Viroin, 56 p.
- TYTECA, D., 1983. – Coup d'œil sur les orchidées indigènes. *Parcs Nationaux* **38** (1): 37-57.
- TYTECA, D., 2001. – Un (ou deux ?) *Epipactis* nouveau(x) en Lesse-et-Lomme. Annexe au compte rendu de la sortie du 18 août 2001. *Les Barbouillons*, Bull. Natural. Haute-Lesse 202: 88-92.
- TYTECA, D., 2008. – Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme. Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Série « Faune – Flore – Habitats » n° 3, Gembloux, 216 p.
- TYTECA, D., 2020. – Chronique d'un orchidolâtre en confinement. *Les Barbouillons* n° 311 : 13-22.
- TYTECA, D. & M. BAGUETTE, 2004a. – Découvertes exceptionnelles en Lesse et Lomme – *Epipactis microphylla*. *Les Barbouillons*, Bull. Natural. Haute-Lesse 218: 73-74.
- TYTECA, D. & M. BAGUETTE, 2004b. – A propos de deux trouvailles récentes d'orchidées en Wallonie : dissémination à longue distance ou syndrome de méconnaissance ? *Natural. belges* **85** (Orchid. 17) : 89-96.
- TYTECA, D., DEVILLERS-TERSCHUREN, J. & P. DEVILLERS, 2001. – *Epipactis neglecta* (Kümpel) Kümpel en Caestienne centrale (Belgique). *Natural. belges* **82** (Orchid. 14): 105-109.



A – B : *Epipactis muelleri*,
Sur Haur, 9 & 15/07/2020

C – D : *Epipactis atrorubens*,
Saut del Berbis, 7/07/2020

E – F : *Epipactis neglecta*,
Sur Haur, 9/07/2020

Prospection du Bois de Hart

Le 18 juillet 2020

MARC PAQUAY et DANIEL TYTECA

Cadre de la prospection

Au début du mois février 2020, trois de nos membres (Philippe CORBEEL, Georges DE HEYN, Patrick LEBECQUE) nous alertaient à propos d'un projet, mené « en toute discrétion », concernant l'extension de la carrière du Fond des Vaux en direction de l'ouest. Ce projet se manifestait essentiellement par la présence de piquets de repérage suivant divers alignements à l'ouest de l'avancée actuelle de la carrière (voir Fig. 1).



Fig. 1. – Le site de la carrière du Fond des Vaux, au nord-nord-ouest de Wellin (carte provenant de WalOnMap : <https://geoportail.wallonie.be>). Les traits blancs esquissés à gauche de la figure indiquent les alignements de piquets de repérage relevés par Patrick LEBECQUE et Georges DE HEYN.

Ce « projet », dont nous ne connaissons pas encore les détails, ni les tenants et les aboutissants, ne pouvait que susciter notre inquiétude, étant donné qu'au nord et au nord-ouest du site actuel de la carrière, s'étend le Bois de Hart, site majeur en matière de conservation de la nature et de la biodiversité en Région wallonne¹. La plus grande partie du Bois de Hart est constitué de SGIB (Sites de Grand Intérêt Biologique) et fait partie du réseau Natura 2000. Nous avons déjà eu l'occasion de parcourir et d'évoquer le site à plusieurs reprises dans nos pages des *Barbouillons* (voir p.ex. LIMBOURG 2001 ; TYTECA 2001, 2012).

¹ Voir <http://biodiversite.wallonie.be/fr/1449-bois-de-hart.html?IDD=251659596&IDC=1881>.

Des premiers contacts pris avec le Bourgmestre de la commune de Wellin se voulaient rassurants, le projet ne devant se matérialiser qu'à un terme de quatre ans, et aucune parcelle située en Natura 2000 ne devant (en principe) être affectée. Toutefois, une grande partie des alignements de piquets, symbolisés par les traits blancs de la Fig. 1, **se trouvent effectivement en Natura 2000**, et il convenait que nous prenions sans plus tarder les mesures nécessaires en vue de l'évaluation de la situation.

Nous avons donc, dans un premier temps, mis au programme de nos activités deux prospections, prévues initialement les 25 avril et 18 juillet 2020. Comme on le sait, en raison de la pandémie de coronavirus, l'ensemble des activités depuis le 14 mars jusqu'à la fin mai ont dû être annulées ; ce n'est qu'à partir de juin que nous avons pu reprendre. Le 18 juillet avait donc lieu notre première prospection ; la suivante sera menée – jusqu'à nouvel ordre – le 3 octobre. D'autres visites seront organisées par la suite, pour compléter ce tour d'horizon et parachever notre dossier d'évaluation.



Fig. 2. – Le cadre de notre prospection, à l'ouest de la carrière du Fond des Vaux. Les numéros indiquent les différentes étapes de la prospection (voir texte) ; le trait blanc indique l'alignement de piquets de repérage que nous avons suivi (carte provenant de WalOnMap : voir Fig. 1).

Prospection du 18 juillet

Notre groupe, fort de dix-sept membres aguerris et enthousiastes, se dirige depuis la « Ferme des Pins Noirs » (au nord de la N40) vers le nord. Le sens de la progression est indiqué à la Fig. 2. Peu après avoir quitté la pinède, nous commençons à noter les plantes du bord de chemin, comme la laiche en épi (*Carex spicata*). C'est toutefois à partir du premier signe d'entrée sur le domaine de la carrière, au point n° 1, que nous portons une plus grande attention. Nous traversons des zones de culture, et ce sont principalement des espèces messicoles et rudérales que nous examinons, comme la shérardie des champs (*Sherardia arvensis*), le fromental (*Arrhenatherum elatius*), la pensée des champs (*Viola arvensis*), le géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum*), l'agrostis rampant (*Agrostis stolonifera*), la campanule raiponce (*Campanula rapuncululus*). Deux espèces plus rares retiennent plus

particulièrement notre attention : la véronique à feuilles luisantes (*Veronica polita*) et surtout **le miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*)** (Fig. 3). Cette espèce, jadis présente en diverses parties de notre pays, s'est fortement raréfiée suite à la modification des pratiques culturales. Elle a disparu de plusieurs districts de notre flore et est actuellement considérée comme rarissime dans le district mosan (LAMBINON & VERLOOVE 2012). Nous n'en découvrons malheureusement qu'une touffe, qui retient longuement l'attention des photographes.



Fig. 3. – Le miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*), au sud-ouest de la carrière du Fond des Vaux (photo D. TYTECA).

Depuis le chemin, vers l'ouest, de belles haies jalonnent les prairies pâturées. Un couple de Pie-grièche écorcheur y nourrit au moins deux jeunes et un Bruant jaune chante à tue-tête, prouvant son cantonnement sur la place. Près du « champ de panneaux solaires » (voir Fig. 2), un tarier pâtre mâle alarme, témoignant de sa nidification sur les lieux.

Nous entamons ensuite une exploration plus fouillée des abords ouest de la carrière, en commençant, au point n° 2, par parcourir une ancienne plantation de pins noirs d'Autriche avec un taillis dense calcicole et une forte couverture de ronces. Nous ne sommes pas encore en Natura 2000 ! Relevons au passage l'hellébore fétide (*Helleborus foetidus*), le millepertuis velu (*Hypericum hirsutum*), le brome ramifié (*Bromopsis ramosa*), ... En nous engageant sur l'alignement de piquets indiqué par le trait blanc à la figure 2, nous observons la circée de Paris (*Circaea lutetiana*), le millet étalé (*Milium effusum*), l'euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*), le dryoptéris des chartreux (*Dryopteris carthusiana*), ... Petit à petit, la végétation passe à la chênaie-charmaie famennienne calcicole, habitat de première importance dans notre région. Une première rareté apparaît, l'orge des bois (*Hordelymus europaeus*), que nous avons déjà notée dans ce district, en 2012 (TYTECA 2012). Notons aussi le bois-gentil (*Daphne mezereum*), les deux viornes, la mancienne (*Viburnum lantana*) et l'obier (*V. opulus*), la laiche digitée (*Carex digitata*), ... Quelques rares champignons - en cette saison plutôt sèche - attirent notre attention, comme le bolet de Quélet (*Suillellus queletii*) ou la russule faux-lactaire (*Russula delica*), espèces assez rares et franchement calcicoles.

Nous avons maintenant rejoint un des périmètres placés en Natura 2000. Plus précisément, nous sommes dans l'unité de gestion UG 08 (forêts indigènes de grand intérêt biologique), près du repère

n° 3. Pour y voir plus clair, la Fig. 4 reprend la Fig. 2, en y superposant la couche des périmètres Natura 2000. Au point n° 3, nous découvrons l'orchidée du jour : deux plantes en fruits de l'épipactis négligé (*Epipactis neglecta*). Nous en profitons pour nous arrêter pour le pique-nique (Fig. 5).

La progression dans la chênaie-charmaie calcicole, par l'alignement de piquets (point n° 3 sur la Fig. 4), puis par un chemin vers l'est (point n° 4), nous permet d'enrichir l'inventaire dans ce biotope riche. Nous pouvons relever les espèces énumérées au Tableau 1, parmi lesquelles il convient d'épingler le millepertuis des montagnes (*Hypericum montanum*), l'alisier (*Sorbus torminalis*), le brome de Beneken (*Bromopsis benekenii*) et à nouveau l'orge des bois (*Hordelymus europaeus*) déjà signalée plus haut.



Fig. 4. – La zone de prospection (Fig. 2), avec en surimposition les périmètres Natura 2000.

Tableau 1. – Quelques espèces végétales relevées dans la chênaie-charmaie calcicole (points 3 et 4 de la Fig. 4). L'ordre et la nomenclature suivis sont ceux de la Flore écologique de Belgique (JACQUEMART & DESCAMPS 2018). Les astérisques (* et **) indiquent les degrés de rareté.

<i>Epipactis neglecta</i> **	<i>Rosa arvensis</i>	<i>Campanula trachelium</i>
<i>Polygonatum odoratum</i> *	<i>Sorbus torminalis</i> **	<i>Phyteuma spicatum</i>
<i>Carex digitata</i> *	<i>Hypericum montanum</i> **	<i>Lactuca muralis</i>
<i>Bromopsis benekenii</i> **	<i>Daphne mezereum</i> *	<i>Sonchus oleraceus</i>
<i>Bromopsis ramosa</i>	<i>Cornus mas</i> *	<i>Tussilago farfara</i>
<i>Hordelymus europaeus</i> **	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	<i>Viburnum lantana</i> *
<i>Schedonorus giganteus</i>	<i>Stachys alpina</i> *	<i>Viburnum opulus</i>
(= <i>Festuca gigantea</i>)	<i>Melampyrum pratense</i>	



Fig. 5. – L'arrêt pique-nique, sous la supervision de deux individus d'épipactis négligé (*Epipactis neglecta*) en fruits (photo D. TYTECA).

Tableau 2. - Quelques espèces végétales relevées dans la lisière de la chênaie-charmaie calcicole (point 5 de la Fig. 4). Voir les indications dans la légende du Tableau 1.

<i>Carex digitata</i> *	<i>Hippocrepis comosa</i> *	<i>Digitalis lutea</i> *
<i>Bromopsis ramosa</i>	<i>Trifolium campestre</i>	<i>Betonica officinalis</i>
<i>Schedonorus pratensis</i>	<i>Rubus caesius</i>	<i>Origanum vulgare</i>
(= <i>Festuca pratensis</i>)	<i>Sorbus aria</i> *	<i>Melampyrum pratense</i>
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Solidago virgaurea</i>

Nous sortons du bois et nous retrouvons en lisière de la chênaie-charmaie, au bord de la carrière (point n° 5 à la Fig. 4). La végétation, plus thermophile, s'apparente à celle des pelouses calcicoles, avec une plus grande diversité. Le Tableau 2 énumère quelques espèces intéressantes. Quittant ce chemin quelques instants, une petite incursion dans la chênaie-charmaie permet d'y trouver le sceau-de-Salomon odorant (repris au Tableau 1).

On relèvera, particulièrement à cet endroit, une abondante floraison de l'origan (*Origanum vulgare*) qui attire pas moins de vingt exemplaires du tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*) de même qu'une grande quantité de bourdons (principalement *Bombus lucorum* dont de nombreux mâles). On notera qu'une visite complémentaire de l'un de nous (MP) durant les jours suivants aura permis de découvrir plusieurs exemplaires d'un bourdon fort rare en Région Wallonne : le bourdon danois (*Bombus sorensis*). Cette observation peut être qualifiée de remarquable quand on sait combien cette espèce s'est raréfiée dans notre pays (voir <http://www.atlashymenoptera.net/page.aspx?id=160>).

Enfin, longeant une culture en bordure de la chênaie-charmaie (point n° 6 de la Fig. 4), nous retrouvons quelques plantes rudérales, parmi lesquelles le galéopsis à feuilles étroites (*Galeopsis angustifolia*). Nous pouvons mentionner également la présence ancienne (mai 2007 et 2008, obs. MP) d'une espèce considérée alors comme disparue de Wallonie : *Orobanche picridis*, parasite de la picride (*Picris hieracioides*), découverte à cet endroit. Cette donnée à caractère "éclipse" mérite d'être relevée, témoignant du potentiel exceptionnel des lisières du bois de Hart de même que sa désignation très justifiée en zone N2000.

Conclusion

Nous avons pu constater que la partie supérieure du Bois de Hart, située au sud sur le territoire de la commune de Wellin (Province de Luxembourg), comporte bien des richesses, par la présence d'importantes surfaces de la chênaie-charmaie famennienne calcicole, justifiant pleinement leur incorporation au réseau Natura 2000. Un certain nombre d'espèces caractéristiques et emblématiques de ces groupements sont présentes. Avec les parties inférieures du Bois de Hart, situées au nord et sur le territoire de la commune de Rochefort (Province de Namur), ces groupements forment un ensemble d'une grande richesse et d'une grande diversité, dont il convient de conserver l'intégralité.

Ceci est d'autant plus crucial que le creusement et l'agrandissement projetés des carrières du Fond des Vaux vont potentiellement aussi affecter le régime d'écoulement des eaux, essentiellement souterraines, qui sont un apport indispensable pour la partie nord du Bois de Hart.

Nous devons donc veiller à ce que les carrières du Fond des Vaux ne s'étendent certainement pas en direction du nord et du nord-ouest, et n'empiètent pas sur les territoires qui ont été proposés pour faire partie du réseau Natura 2000. Comme déjà dit dans d'autres circonstances analogues, à l'époque où nous vivons, nous percevons de plus en plus nettement les limites que l'implantation humaine impose à l'environnement. A l'heure actuelle, la biodiversité continue à se dégrader de façon inexorable, comme de nombreux observateurs en témoignent. Ceci est évidemment bien perceptible dans le cas de l'extension des carrières.

De plus en plus, on recourt à l'argument de solutions compensatoires, voire de déplacement des organismes végétaux et animaux impliqués dans les habitats naturels, pour parer à de telles dégradations. Nous ne pensons pas que cela représente une solution adéquate, car chaque écosystème implanté en un lieu résulte de longues périodes de mise en place de communautés d'organismes en équilibre avec les conditions locales du milieu, en termes de climat, de pente, d'exposition, de roche mère, d'écoulement des eaux, ... qui font que ces écosystèmes sont uniques et irremplaçables, et n'ont pas leur équivalent ailleurs.

Références

- JACQUEMART, A.-L. & C. DESCAMPS, 2018.- Flore écologique de Belgique. Éditions Averbode/Erasmus, Bouge, et Jardin botanique de Meise, 634 p.
- LAMBINON, J., VERLOOVE, F. & coll., 2012.- Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). 6^{ème} édition, Meise, Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, CXXXIX + 1195 p.
- LIMBOURG, P., 2001.- Samedi 18 août : Prospection botanique à Wellin et à Lavaux-Ste-Anne (I.F.B. J6-33-31). *Les Barbouillons*, Bull. Natural. Haute-Lesse 202: 87.
- TYTECA, D., 2001.- Un (ou deux ?) *Epipactis* nouveau(x) en Lesse-et-Lomme. Annexe au compte rendu de la sortie du 18 août 2001. *Les Barbouillons*, Bull. Natural. Haute-Lesse 202: 88-92.
- TYTECA, D., 2012.- Dimanche 29 juillet : Promenade familiale du dimanche après-midi : les bois de Hart et d'Haur, floraisons estivales dont celle de l'*épipactis* pourpre. *Les Barbouillons* 267 : 13-14.

Des sites anciens convertis en réserves : les ruisseaux de Glan et Passe-Brebis en passant par le Glaumont (Tellin)

Samedi 29 août 2020

JEAN-CLAUDE LEBRUN

Une première depuis plus de cinquante ans chez les Natus : cette prospection d'abord programmée le 9 août a été reportée au 29 pour cause de... canicule ! Même l'Ardenne, au climat plus capricieux a souffert de la chaleur. L'objectif de cette journée était la découverte de trois sites qui ont reçu récemment le statut de réserve domaniale et pourront ainsi jouir d'une gestion ou d'une attention particulière pour leur conservation.

Des Batis de Tellin au Glaumont

Pour se rendre dans la vallée de ce ruisseau, les participants, réunis à l'Euro Space de Transinne, ont été invités à prendre leur voiture pour traverser le territoire des *Batis*¹ de Tellin qui offre un panorama unique sur la dépression de la Famenne. Cette ferme isolée reste l'unique habitat de *Reux*², un témoin d'un passé mal connu et pourtant riche en enseignements. En empruntant le chemin qui longe le ruisseau de *Glaumont*, plusieurs haltes seront consacrées à l'histoire complexe de ce territoire, étudiée par des historiens renommés... tout en conservant quelques mystères !

Bien délimité entre les collines boisées de *Bossu Chêne* et des *Hez*, la tête de source et le bassin versant du ruisseau de *Glaumont* s'orientent d'Est vers l'Ouest pour suivre l'orientation des couches géologiques rencontrées. À cette altitude variant entre 300 et 400 mètres, aucun affleurement rocheux ne peut nous confirmer que nous sommes bien dans le Praguien (anciennement le Siegenien). Il correspond à l'extension maximale de la transgression éodévoniennne. La lithologie de cet étage est une juxtaposition de grès, schistes (shales) et quartzites. Les ruisseaux secondaires (le *Glaumont*, le *Glan* et le *Passe-Brebis*) ont creusé des parcours parallèles aux assises, contrairement à la Lesse et à la Lomme qui les dévalent perpendiculairement. Un bel exemple d'érosion différentielle.

Le promeneur attentif remarque le morcellement des parcelles boisées, souvent plantées d'espèces variées, et l'omniprésence des pessières sur les coteaux. Elles témoignent du passé lorsque le site était beaucoup plus animé. En effet, le *Glaumont* qui devient le *Cougis* en aval vers *Baligan* a accueilli jadis de vastes prairies de fauches... lorsque le site était exploité par les habitants de *Reux*. Le chemin parcouru était d'ailleurs, sous l'Ancien Régime, une voie très empruntée qui reliait Givet à Saint-Hubert en passant par Wellin et surveillée par le château de Mirwart. Elle croisait une autre chaussée, tout aussi importante : la « vîe voye du Steigne », un tronçon d'une des antiques « advenues des François », qui reliait Ivoix à Liège. La croix d'occis³ du pauvre Joseph Antoine, plantée au beau milieu des bois, pourrait le confirmer.

Marchimont, un village disparu

Cette croix a aussi conservé une part de mystère. Que faisait-il là, le pauvre bougre, lors de son décès inopiné ? Se rendait-il à Transinne ou venait-il se recueillir sur les ruines du village disparu de *Marchimont* ? Voilà aussi un site qui a fait couler beaucoup d'encre, transpirer quelques fouilleurs et même inspirer récemment un auteur de bande dessinée⁴. Les premières fouilles entreprises par de Loë datent de la fin du XIX^e siècle. Dans son rapport, il présente surtout des marchets mais avait déjà repéré

¹ Ce toponyme fréquent dans la région signifie place, espace public, lieu de rassemblement de la communauté, situé en général hors du village, parfois en son centre.

² Le toponyme *Reux* provient d'une racine germanique latinisée en *Rodium*, désignant un endroit défriché.

³ Bruno MARÉE a répertorié les croix d'occis de la région mais a signalé cette dernière sur le territoire de Chanly alors qu'elle se trouve sur celui de Resteigne (De la Meuse à l'Ardenne, n° 14, 1992, p. 74).

⁴ Willy VANDENSTEEN, *Bob et Bobette – Malédiction à Marchimont*, n° 327, 2014.

les substructures d'un bâtiment qu'il interprétait comme un lieu de culte. De nouvelles fouilles entreprises par des amateurs y ont vu l'implantation d'un camp romain⁵. Hypothèse jugée peu crédible par Eugène Némery⁶ qui s'était plongé dans les archives pour retracer l'histoire des paroisses primitives et des premiers seigneurs qui tenaient le territoire de *Reux*. Plus récemment, Philippe Mignot, après avoir relu le carnet de notes des premières fouilles, a publié une brève synthèse qui permet de penser que le peuplement de *Marchimont* s'étale sur huit siècles pour disparaître avec *Reux-Saint-Martin*, *Saint-Pierre-Mont* et *Tevin* avant la fin du Moyen-Âge. Et pour combler les historiens locaux, rappelons qu'ils peuvent, depuis l'an passé, compter sur l'inventaire des pièces d'archives enregistrées par la Justice de *Reux*⁷. Un site à respecter donc mais qui n'a pas encore livré tous ses secrets. Le regard perspicace de Daniel a heureusement mis à jour un artefact insolite... étranger au site archéologique. Ce n'était pas la bague magique de Bob et Bobette, mais bien le smartphone perdu par le guide lors de la reconnaissance du site. Un constat s'impose : après trois semaines passées en forêt et la batterie rechargée, l'appareil fonctionne comme un neuf ! Il s'agit donc d'un haut lieu de ... conservation ! La nature devrait y trouver son compte !

La réserve des *Hez* (1^{ère} réserve)

À quelques dizaines de mètres de *Marchimont*, les Natus ont découvert l'une des quatre réserves rassemblées sous l'appellation « réserve naturelle domaniale du ruisseau le *Glan* » (une dizaine d'hectares sur la commune de Tellin). La première visitée, celle des *Hez* s'étend sur le versant nord et abrupt de ce ruisseau. En 2010-2014, le projet LIFE-Lomme avait pour mission de restaurer plusieurs habitats naturels de grand intérêt biologique tels que les milieux tourbeux sur les hauts plateaux (on est ici à 370 m) et dans les fonds de vallée. Ce projet a été préparé par le DEMNA (Marc Dufrière) avec la collaboration de Noëlle de Brabandere (Contrat rivière Lesse). Sur les *Hez*, les promoteurs ont proposé l'abandon de la sylviculture résineuse pour obtenir un statut durable de conservation de la nature. Ce statut de protection est justifié par la présence de plusieurs habitats de grande valeur patrimoniale comme le bas-marais acide à laïche étoilée (*Carex echinata*) et à laïche blanchâtre (*Carex canescens*).

Une courte incursion a permis aux botanistes d'appréhender la richesse potentielle de cette zone où alternaient des plages sèches (anciennes pessières colonisées par des touffes de callune et de myrtille) et des zones plus humides qui accueillent *Hydrocotyle vulgaris*, *Carex nigra*, *C. demissa*, *Viola palustris*, ... Les mares, creusées dans le cadre de ce projet, accueillent un cortège de grandes hygrophytes et tout un écosystème qui contribue à la biodiversité. Les plantes rencontrées ne diffèrent pas de celles des associations rencontrées le long du *Glan* si ce n'est qu'elles sont plus dispersées et concurrencées par l'envahissante molinie. Une intruse en bord de chemin nous a étonnés. Une plage de grémil officinal (*Lithospermum officinale*), une calcicole stricte, a choisi un endroit bien sec en bordure du chemin et profite de l'apport du ballast calcaire répandu à proximité. Le versant a tendance à se repeupler de bouleau pubescent et offre donc une bien meilleure alternative à la pessière d'abord privilégiée. L'orthétrum bleissant, une magnifique et spectaculaire libellule, apprécie le site !

La réserve proprement dite du *Glan* (2^{ème} réserve)

Les Natus connaissent bien le bas de la vallée de ce ruisseau qui rejoint la Lesse à proximité de l'ancienne gare de Redu et de la passerelle *Maria* après avoir parcouru une petite dizaine de kilomètres. Il prend sa source près du château du *Bestin* à près de 400 m d'altitude (deux branches alimentent un étang), reçoit un affluent en rive droite (le *Passe-Brebis*) et un autre en rive gauche (l'*Eau-Bue*). Une zone ouverte se situe à la confluence du ruisseau de *Passe-Brebis* et du *Glan* et

⁵ Le rapport de fouilles est daté du 5 août 1985 et signé A. MOYEN.

⁶ Eugène NEMERY, *Le domaine et la paroisse de Reux-Tellin (xii^e siècle)*, A.I.A.L., tome xxxviii, 1952, pp.81-112.

⁷ Jean-Paul WEBER, *Inventaire des archives de la Haute cour et justice du ban de Reux officiante à Tellin (1676-1795)*, A.É.A., n° 1126, 2019 et *Inventaire des archives de la cour féodale de Reux officiante à Tellin (1531-1794)*, A.É.A., n° 119, 2018.

repose sur des sols hydromorphes avec des plages tourbeuses. Ce bas-marais acide offre un peuplement faunistique qui mérite son récent statut de réserve.

Évidemment, réaliser un inventaire floristique à la fin du mois d'août n'a pas beaucoup d'intérêt. L'objectif était principalement de situer ces nouvelles réserves et de recueillir des avis sur le mode de gestion. Heureusement, nous pouvons une fois de plus compter sur le travail de Jean Leurquin et Marie-Thérèse Romain. Vers les années 2005⁸, ils ont parcouru toute la vallée du *Glan* et inventorié les strates arbustives, herbacées et muscinales. Le tout complété par des notes floristiques et phytosociologiques. Parmi les vingt-six zones décrites, voici celles que nous avons parcourues. Elles constituent l'élément central de la réserve naturelle domaniale et le plus riche en biodiversité. Voici la liste des espèces qu'ils ont répertoriées :

Confluence Ry de Glan et Passe-Brebis (zone 15 – Jean LEURQUIN et Marie-Thérèse ROMAIN)

« Immédiatement en amont de la confluence avec le Passe-Brebis, la rive gauche du *Glan* héberge une importante aulnaie marécageuse à *Carex elongata* et *C. remota* de 250 m², alimentée en permanence par des venues d'eau latérales. On notera l'absence du frêne et l'occupation des endroits les moins marécageux par le bouleau pubescent.

On y recense des espèces :

- **de bas-marais** : *Carex echinata*, *Scutellaria minor*, *Valeriana dioica*, *Viola palustris*, *Epilobium palustre*, *Ranunculus flammula*, *Molina caerulea*, *Succisa pratensis* ;
- **de mégaphorbiaies**, roselières et leur ourlet : *Scirpus sylvaticus*, *Valeriana repens*, *Filipendula ulmaria*, *Phalaris arundinacea*, *Caltha palustris*, *Lysimachia vulgaris*, *Lycopus europaeus*, *Iris pseudacorus*, *Scutellaria galericulata*, *Glyceria fluitans* ;
- **de prairies hygrophiles** : *Mentha arvensis*, *Cardamine pratensis*, *Ajuga reptans*, *Myosotis nemorosa*, *Ranunculus repens*, *Galium palustre*, *Polygonum hydropiper*, *Equisetum palustre* ;
- **forestières** : *Deschampsia cespitosa*, *Brachypodium sylvaticum*, *Carex sylvatica*, *C. pallens*, *Oreopteris limbosperma*, *Dryopteris carthusiana*, *D. dilatata*, *Athyrium filix-femina*, *Blechnum spicant* ;
- **des plages** de moliniaie sphaigneuse avec *Pteridium aquilinum*, *Calamagrostis epigejos*, *Oreopteris limbosperma* ;
- **de l'aulnaie-bétulaie** à molinie avec abondance d'*Oreopteris limbosperma*, de *Carex flava* et à proximité, *Dryopteris affinis* subsp. *borreri*. »

Le ruisseau de Passe-Brebis (zone 25 – Jean LEURQUIN et Marie-Thérèse ROMAIN)

« La zone d'interfluve entre les deux ruisseaux est largement alimentée en eaux de suintements qui prennent naissance à la lisière de la forêt⁹. Elles s'écoulent vers le ruisseau par des drains naturels aux eaux faiblement acides et mésotrophes : pH : 6,04 – C : 137.

D'aval en amont, on peut distinguer :

- **une zone marécageuse** aux eaux ferrugineuses, sous pessière, occupée par une petite saulaie à *Salix aurita* et quelques rares bouleaux pubescents

Les abords révèlent :

- **une jonçaie** mixte sphaigneuse à *Juncus acutiflorus* et *J. effusus*.
- **quelques groupements fragmentaires** à *Scirpus sylvaticus* ou *Carex acutiformis*.
- **une crique de suintement** sur tapis de sphaignes avec :
 - **une prairie hydrophile** à *Glyceria fluitans* piquetée de nombreux pieds de *Scutellaria minor* ;
 - **une jonçaie basse** à *Juncus bulbosus* subsp. *kochii* ;
 - **un groupement** à *Callitriche stagnalis* sur vases humectées.
- **dans les drains**, de petites stations de *Callitriche platycarpa* ;

⁸ Le rapport complet s'étale sur 118 pages... mais n'est pas daté !

⁹ En cette année particulièrement sèche aucun suintement n'alimente le ruisseau principal.

- **au niveau du ruisseau**, les berges sont garnies de *Blechnum spicant* et *Oreopteris limbosperma*.

En amont de la saulaie aux eaux stagnantes, une grande ouverture est occupée par une vaste magnocariçaie à *Carex acutiformis* sur tapis de sphaignes et malheureusement recolonisée par de jeunes épicéas qui assèchent le milieu. Les eaux y sont acides et mésotrophes : pH : 4,75 – C : 92 et les espèces relevées sont :

- **de bas-marais** : *Viola palustris*, *Epilobium palustre*, *Juncus acutiflorus*, *Molinia caerulea*, *Carex echinata*, *Agrostis canina*, *Scutellaria minor* (abondant) ;
- **de mégaphorbiaies et roselières**: *Filipendula ulmaria*, *Lysimachia vulgaris*, *Equisetum fluviatile*;
- **de prairies hygrophiles** : *Lotus pedunculatus*, *Ajuga reptans*, *Myosotis nemorosa*, *Galium palustre* ;
- **forestières** : *Dryopteris carthusiana*, *Athyrium filix-femina*, *Oreopteris limbosperma*.

C'est au sein de cette cariçaie qu'a été découvert un bouquet d'osmonde royale (*Osmunda regalis*) d'une dizaine de pieds et qu'un autre de trois pieds fut aussi relevé un peu plus loin. Déjà encerclée par les épicéas, cette zone sera vraisemblablement soumise à une coupe de résineux par les soins de la DNF pour en dégager au maximum la grande valeur biologique. Cette cariçaie se poursuit, après une interruption, dans le lit majeur du ruisseau, en rive droite, sous une boulaie pubescente très aérée, en liaison avec une seconde série de venues d'eau latérales. L'intervalle est occupé par une moliniaie à *Oreopteris limbosperma* et une jonçaie acutiflore à *Molinia caerulea*, *Epilobium palustre*, *Scutellaria minor*, *Agrostis canina*. »¹⁰

Cet inventaire mériterait une nouvelle mise à jour, suite aux actions de gestion entreprises. Les résineux ont en effet été coupés mais malheureusement, cette mise à lumière a favorisé la prolifération de la fougère aigle. Elle s'est tellement développée que nous n'avons pas pu repérer la petite touffe de trois pieds d'osmonde signalée par Jean et Marie-Thérèse

L'affluent du ruisseau du Passe-Brebis (3^{ème} réserve)

Le dernier site se situe sur un affluent (à sec !) de ce ruisseau. Situé au milieu du massif boisé (le Fayi), il passe inaperçu, même pour le guide ! Il s'agit d'une plantation de jeunes aulnes, bien protégés des morsures des ongulés. Le sol humide avait d'abord accueilli une pessière... évidemment peu rentable ! La lande dégradée est recolonisée par la molinie et les quelques semis d'épicéas devront être extirpés si on souhaite conserver une certaine ouverture.

Et pour conclure



Si le bas-marais installé au confluent du *Glan* et du ruisseau de *Passe-Brebis* semble évoluer normalement hormis la prolifération de la fougère aigle et de la molinie, la conversion des peuplements d'épicéas en milieu ouvert aux *Hez* et au *Fayi*, au profit de bouleaux pubescents et d'aulnes, favorise certes la diversité biologique et paysagère au sein de ce massif forestier mais mérite une attention particulière dans les années à venir. Il serait donc intéressant qu'à l'avenir, les Naturalistes organisent une prospection botanique et entomologique pour juger de l'évolution de cette nouvelle réserve.

Fig. 1. La touffe principale d'osmonde royale souffre de la présence de la fougère aigle (Photo 2020 Véronique LEMERCIER)

¹⁰ Extrait : J. LEURQUIN et M.-Th ROMAIN, *Étude géologique, botanique et écologique du ruisseau de Glan et ses affluents* (Redu, Wellin, Resteigne, Transinne, avec approche historique), lotissement Coputienne, 10, 6920 Wellin. NDLR : L'inventaire muscinal, très complet, n'a pas été abordé.

Petite histoire d'un poirier en juin 2020

ROBERT ISERENTANT & MARIE-THÉRÈSE ROMAIN
(sauf mention contraire, les photos sont de Robert Iserentant)

Il était une fois un poirier cultivé, vraisemblablement en espalier auparavant, contre un mur bien exposé au soleil, dans un jardin cinacien (Ciney, prov. Namur, Belgique). Bien que les poires semblent bien se développer, le poirier n'a pas bel aspect : ses feuilles (dont beaucoup sont jaunies avant l'âge) sont couvertes de taches brun noirâtre largement confluentes. Un champignon ? Non... Elles vont faire l'objet d'un examen microscopique... Le confinement obligé de cette année est propice à la microscopie... C'est aussi une bonne occasion pour des botanistes de s'initier à la zoologie...

- Une galle

L'analyse révèle en effet qu'il s'agit d'une galle, le phytopte du poirier, *Eriophyes pyri* (= *Phytoptus pyri*), acarien parasite, de la famille des *Eriophyidae* (ordre des *Prostigmata*), qui se présente sous forme de pustules noirâtres, à peine saillantes, confluentes par endroits, résultant de la réaction de la feuille à la piqûre des phytoptes femelles au printemps.



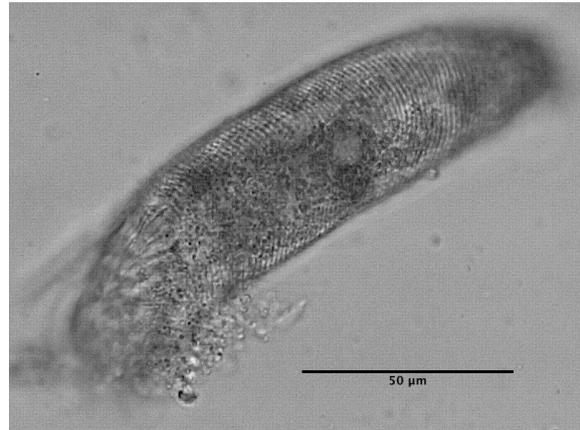
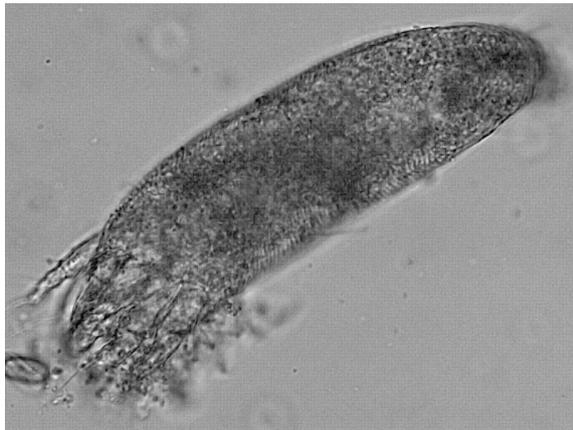
Le cycle de vie du phytopte est encore en partie méconnu mais paraît assez simple, comme celui de beaucoup d'acariens. Il y aurait deux générations annuelles ; les femelles issues de la seconde génération (fin de l'été), se réfugient sous les écailles des bourgeons foliaires, y passent la période hivernale et, dès le printemps annoncé, sortent de leur cachette pour « piquer » les premières jeunes feuilles, s'introduire ensuite dans le parenchyme foliaire et y pondre leurs œufs. A ce stade, les bestioles sont invisibles à notre œil humain ! De plus, elles ne sont présentes dans la galle que pendant un laps de temps limité et il faut donc être là au bon moment pour pouvoir les observer.

Ledit phytopte, aveugle, vermiforme, aussi bien à l'état larvaire qu'à l'état adulte, présente seulement 2 paires de pattes (contrairement aux autres acariens qui en ont 4, comme tous les arachnides) à l'avant du corps, ainsi qu'un rostre antérieur et plusieurs paires de cils très fins le long de l'abdomen strié finement. D'une longueur de 100 à 150 microns, sa structure n'est donc pas observable à l'œil nu.

Voici comment il se présente au microscope (objectif 16 x) : on y distingue les 2 paires de pattes et le rostre à l'avant ainsi que 2 paires de longs cils à l'arrière :



A l'objectif 25 x, on peut observer les fines striations transversales du corps :



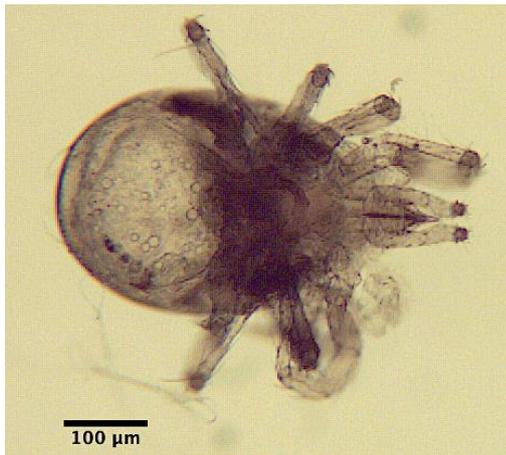
Une question : pourquoi le poirier du voisin, qui est isolé dans la pelouse, n'est-il pas atteint de la même façon ? La chaleur engendrée par le mur réfléchissant les rayons du soleil attire-t-elle l'acarien parasite ? Ou s'agit-il simplement d'un phénomène individuel, certains individus étant plus sensibles que d'autres à l'attaque acarienne (les deux arbres semblent avoir à peu près le même âge) ? La question reste sans réponse...

Mais l'histoire n'est pas terminée.... car...

- **Un prédateur**

... un autre acarien, vert clair, relativement translucide (leur coloration est souvent fonction du repas ingurgité !), court littéralement sur, ou plutôt sous les feuilles du poirier ! D'une taille d'1/2 mm environ, à 4 paires de pattes à l'âge adulte comme tout acarien dit normal, il est en fait un prédateur du premier. Il fait partie de la famille des *Phytoseiidae* (ordre des *Mesostigmata*), dont nombre d'espèces sont des prédateurs de phytophages de fruitiers et intéressent donc les arboriculteurs ... Il s'agirait d'un petit typhlodrome, comme celui qui s'est avéré être également un prédateur d'un autre acarien ravageur de vignobles... mais cela est une autre histoire...

Son nom ? Très probablement *Typhlodromus* (du grec *tuphlos* = aveugle et *dromos* = course, il porte donc bien son nom), et plus précisément sans doute ***Typhlodromus pyri*** puisque observé régulièrement sous les feuilles de poirier envahies par la galle. Son cycle comporte 5 stades larvaires (à 3 paires de pattes et palpes labiaux) ; l'adulte lui-même (4 paires de pattes), est difficile à appréhender de par sa rapidité de déplacement : (Photo IFV Occitanie)



- Un « invité »

Une troisième bestiole, très présente sur lesdites feuilles de poirier également, s'avère être un psylle (insecte de la famille des *Psyllidae*, ordre des *Hemiptera*), ***Cacopsylla pyri*** (du grec *cacos* = sale et *psyllus* = puce) : une tête aplatie avec 2 yeux rouges, 2 antennes droites articulées, 3 paires de courtes pattes et un abdomen strié arrondi et garni de cils. Que fait-il sur ce poirier, où il est censé faire des dégâts tant au niveau des bourgeons floraux que des fruits qui, jusqu'à nouvel ordre, ne semblent pas encore avoir souffert ? Il présente plusieurs stades larvaires, parmi lesquels :

A la loupe binoculaire :



noter les yeux rouges

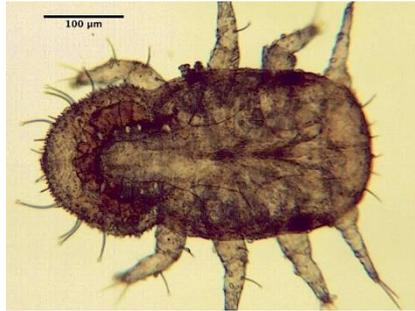


apparition des stries abdominales et des ailes



stade ultérieur des ailes et changement de coloration

Au microscope (obj. 6,3 x) : une jeune larve (ne pas s'y tromper : la tête est à droite, l'abdomen cilié à gauche !). On devine les yeux à l'avant de la première paire de pattes :



Au microscope (obj. 2,5 x) : un stade ultérieur avec paires d'ailes visibles :



face dorsale, avec les 2 paires d'ailes bien visibles



face ventrale (le petit anneau au nez est en fait une bulle d'air)

Enfin, (à la loupe binoculaire, à travers le verre de la boîte de Petri qui l'emprisonne), le stade adulte, difficile à isoler pour observation, est un très joli insecte de ± 2 mm de longueur, qui se présente de la manière suivante, en vue latérale et en vue plongeante:



Une photo de Olivier Lebbe (Unité ELIB, UCL), légèrement recadrée, montre bien mieux les dessins d'un adulte (mâle) :



- Un « hôte de passage » ?

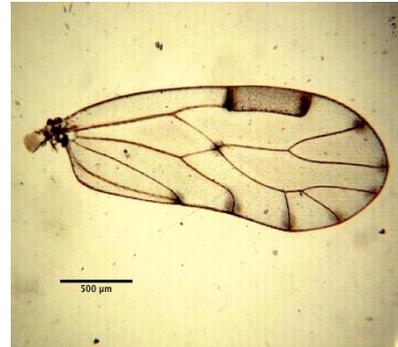
... et outre le psylle, un autre insecte, un psoque, semble aussi apprécier le poirier. Observé au stade de larve et d'adulte (L= 2,2mm) il s'avère être ***Ectopsocus petersi*** (famille des *Stenopsocidae*, ordre des *Psocoptera*), connu pour se nourrir de fruits divers ; la nervation de ses ailes serait un caractère spécifique.



larve



adulte



aile antérieure

Concluons poétiquement : le malheur des uns (un pauvre poirier galleux, au départ !) peut donc faire le bonheur des autres..., notamment de naturalistes confinés !

Remerciements

A Thierry Hance et Guillaume le Goff, UCLouvain, Unité ELIB, qui ont confirmé la détermination du psylle et aimablement autorisé l'utilisation de la photo de Olivier Lebbe.

Découverte de l'épipactis pourpre au Sourd d'Ave

OLIVIER DUPONT et DANIEL TYTECA

Le 3 août 2020, à l'occasion d'un camp d'été de l'association Jeunes et Nature, l'un de nous (OD) découvrait fortuitement une belle population de l'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*), au Sourd d'Ave, dans une forêt alluviale surplombant le lit du Ry d'Ave, près du passage du viaduc de l'autoroute E411.

Trente-cinq pieds ont été dénombrés, dont environ la moitié (15 sur 35) étaient dépourvus d'anthocyanes, ce qui se traduit par des feuilles entièrement vert plutôt pâle (voir planche 1, groupe de gauche), ne présentant pas l'aspect typique pourpré – bronzé qui a donné son nom à l'espèce (planche 1, groupe de droite). Chez ces individus verts, le pédicelle de l'ovaire (qui relie la fleur à la tige), vert, est aussi dépourvu de la coloration rose – violacé que l'on observe généralement chez les espèces (allogames) des groupes d'*Epipactis helleborine* et d'*E. purpurata* (DELFORGE 2016). Cette forme vert pâle de l'épipactis pourpre a été nommée f. *chlorophylla* (Seeland) P. Delforge. Elle est parfois observée dans les autres populations de Lesse et Lomme, mais semble plutôt rare, dans l'ensemble, en Belgique (DEFLORENNE 2013).

Une autre particularité de la population du Sourd d'Ave est la propension des plantes à croître en bouquets parfois très denses, comptant jusqu'à une dizaine de plantes manifestement clonales (voir Planche 1). Ce comportement est assez caractéristique de l'espèce (voir p.ex. Arbeitskreise Heimische Orchideen 2005; BOURNÉRIAS, PRAT et al. 2005), mais est rarement observé en Lesse et Lomme, où les plantes sont le plus souvent observées par pieds isolés.

Cette nouvelle observation d'une population qui semble bien se porter tranche sur la tendance généralement observée ces dernières années en Lesse et Lomme: alors que dans la décennie 2000 – 2010, et jusqu'à 2013 – 2015, les populations se portaient plutôt bien, on observe depuis lors une diminution, voire un effondrement, des effectifs. Cette tendance, rapportée également ailleurs en Belgique (Entre-Sambre-et-Meuse: P. DEVILLERS, communication personnelle), est probablement due en grande partie aux évolutions climatiques récentes, avec des fins de printemps et débuts d'étés de plus en plus secs et chauds; localement, elle peut également être due à des dégradations, voire destructions de biotopes (Villers-sur-Lesse, Nanfale).

Le Tableau 1 recense les différentes populations de Lesse et Lomme, avec l'année de découverte et les tendances récentes. La Figure 1 indique la répartition générale de l'espèce en Lesse et Lomme, mettant en évidence la dernière population découverte, celle du Sourd d'Ave.

Références

- Arbeitskreise Heimische Orchideen, 2005.- Die Orchideen Deutschlands. Uhlstädt-Kirchhasel (Allemagne), 800 pp.
- BAUGNÉE, J.-Y., PAQUAY, M. & TYTECA, D., 2006. Observations botaniques en Lesse et Lomme – 2. L'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*). *Les Barbouillons* N° 231 : 109-110.
- BOURNÉRIAS, M., PRAT, D. (éds.), AMARDEILH, J.-P., AYMONIN, G.G., BOURNÉRIAS, J., DEMANGE, M., DEMARES, M., DUSAK, F., ENGEL, R., FELDMANN, P., GATHOYE, J.-L., GERBAUD, O., GEVAUDAN, A., GUILLAUMIN, J.-J., JACQUET, P., LEMOINE, G., MELKI, F., QUENTIN, P., SCAPPATICCI, G., SCHATZ, B., SELOSSE, M.-A. & TYTECA, D., 2005. Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg (2^{ème} éd.). Ouvrage collectif sous l'égide de la Société Française d'Orchidophilie. Paris : Collection Parthénope (Biotope), 504 pp.

DEFLORENNE, P., 2013.- Les Orchidées de l'Entre-Sambre-et-Meuse (1^{ère} partie). *La Grièche* N° 31: 2-64.

DELFORGE, P., 2016.- Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. 4^{ème} éd.- Delachaux & Niestlé, Paris.

TYTECA, D., 2001.- Un (ou deux ?) *Epipactis* nouveau(x) en Lesse-et-Lomme. Annexe au compte rendu de la sortie du 18 août 2001. *Les Barbouillons* N° 202: 88-92.

TYTECA, D., 2008.- Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme. Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Série « Faune – Flore – Habitats » n° 3, Gembloux, 216 pp.

TYTECA, D., 2015.- Évolution récente des populations et habitats d'orchidées en Lesse et Lomme (2008 – 2014). *Cahiers des Naturalistes de la Haute-Lesse* N° 6, 41 + 2 pp.

Tableau 1. :Les populations de l'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*) recensées en Lesse et Lomme.

Population	Année de découverte + référence	Effectif à l'optimum	Tendance récente et causes probables
Bois de Hart – Bois d'Haurt (Lavaux-Ste-Anne)	2001 (Tyteca 2001)	72 (2009)	Effondrement : surnourrisage ; climat (9 pieds en 2020)
Le Parc (Villers-sur-Lesse)	2006 (Bagnée et al. 2006)	68 (2006)	Effondrement : modification du biotope ; climat
Bois de la Héronnerie, centre (Lessive)	2006 (Verstichel in Tyteca 2008)	1 (2006)	
Comogne (Focant)	2013 (Watelet in Tyteca 2015)	20 (2013)	En nette régression ; climat ?
Bois de la Héronnerie, nord-est (Lessive)	2014 (Parvais & Verstichel in Tyteca 2015)	~ 15 (2014)	En régression ; climat ?
Villers-sur-Lesse (nord)	2014 (Parvais & Verstichel in Tyteca 2015)	~ 10 (2014)	
Nanfale	2015, Verstichel & Ghyselincx	26 (2015)	En nette régression : aménagements forestiers
Sourd d'Ave (Ave-et-Auffe)	2020, cet article	35 (2020)	

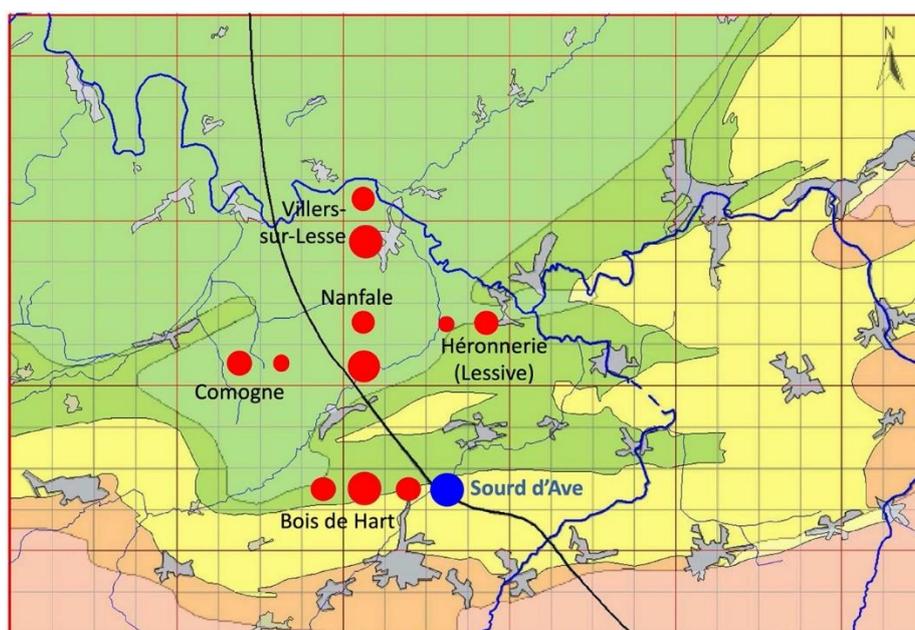


Figure 1. – Répartition de l'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*) en Lesse et Lomme. La grandeur des cercles indique l'importance de la population (à l'apogée) : grands cercles, au moins 25 individus ; moyens cercles, entre 10 et 25 individus ; petits cercles, moins de 10 individus (carte et grille de fond suivant le modèle utilisé dans TYTECA 2008).



Planche 1. – La population d'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*) au Sourd d'Ave (photos D. TYTECA, 7 août 2020).

Formation Ornitho

Sortie à Willerzie (Gedinne) prov. Namur

Dimanche 13 septembre 2020

Guide : PHILIPPE DURY Rapporteur : PIERRE-ANTOINE BARTHELEMY

Nous avons traversé le village de Willerzie; puis, un chemin bordé de quelques haies et une zone agricole sans haie. Nous avons ensuite suivi un chemin avec, sur la gauche, une forêt de feuillus et, à droite, la réserve de la Hulle. Ce ruisseau se jette dans la Houille qui se jette ensuite dans la Meuse. Créée dans les années 90, la réserve s'étend sur 70 ha. En 2006, un projet LIFE a permis d'ouvrir la vallée et d'enlever les résineux. Les prairies de fauches alternent avec les haies. Des zones marécageuses ont été gardées. Le long du ruisseau, les castors se sont installés inondant certains endroits de la vallée.

Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Vu	Cri entendu	Chant entendu	Sédentaire	Migrateur strict	Migrateur partiel	Nicheur	Hivernant	Migrateur de passage	Village et jardins	Forêt de feuillus	Forêt de résineux	Lande et régénération	Bocage	Openfield	Habitats dulcicoles
<i>Sortie à Willerzie (Gedinne, Nr) 13 09 2020</i>																		
Anatidés	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	X			X												
Ciconiidés	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	X	X				X	X								X	X
	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>																
Accipitridés	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	X	X				X	X								X	
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>																
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	X	X				X	X								X	
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>																
	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>																
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>																
Falconidés	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	X			X		X	X			X					X	
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>																
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>																
Rallidés	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	X					X	X									X
Columbidés	Pigeon biset féral	<i>Columba livia f. domestica</i>																
	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	X					X		X			X					
	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	X					X	X			X						
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>																
	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>																
Apodidés	Martinet noir	<i>Apus apus</i>																
Alcédinidés	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X			X			X									X
Picidés	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>		X		X			X				X					
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>																
	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	X	X		X		X	X				X					
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>		X		X			X				X					
	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>																
Alaudidés	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>																
Hirundinidés	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>																
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	X	X			X		X			X						
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	X	X			X		X			X						
Motacillidés	Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>																

Familie	Nom vernaculaire	Nom scientifique																
			Vu	Cri entendu	Chant entendu	Sédentaire	Migrateur strict	Migrateur partiel	Nicheur	Hivernant	Migrateur de passage	Village et jardins	Forêt de feuillus	Forêt de résineux	Lande et régénération	Bocage	Openfield	Habitats dulcicoles
Sortie à Willerzie (Gedinne, Nr) 13 09 2020	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>																
	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>		X			X	X					X					
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	X				X	X								X		
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>																
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	X				X	X									X	
Prunellidés	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>																
Turdidés	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>		X			X	X				X						
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>																
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>																
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>			X		X	X			X							
	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	X				X			X							X	
	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	X				X			X							X	
	Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	X					X	X					X			X	
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>																
	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>																
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>																
	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>																
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>		X			X	X				X						
Sylviidés	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>						X	X			X						
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>		X				X	X			X						
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>																
	Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>																
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>		X				X	X			X						
Regulidés	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>																
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>																
Troglodytidés	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>		X		X		X	X			X		X				
Muscicapidés	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	X					X	X			X						
	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>																
Paridés	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>																
	Mésange noire	<i>Periparus ater</i>			X	X		X	X			X						
	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	X	X				X	X			X						
	Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>		X		X		X	X			X						
	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>		X		X		X	X			X						
	Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>		X		X		X	X									X
Aegithalidés	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>																
Sittidés	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>		X		X		X	X			X						
Certhiidés	Grimpereau des jardins	<i>Certhia familiaris</i>	X	X		X		X	X			X						
Corvidés	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	X			X		X	X			X						
	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	X			X		X	X			X						
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>																
	Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>																
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	X			X		X	X			X						
	Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>		X		X		X	X			X						
Sturnidés	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	X	X	X	X		X	X			X						

Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique																
			Vu	Cri entendu	Chant entendu	Sédentaire	Migrateur strict	Migrateur partiel	Nicheur	Hivernant	Migrateur de passage	Village et jardins	Forêt de feuillus	Forêt de résineux	Lande et régénération	Bocage	Openfield	Habitats dulcicoles
Passeridés	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>		X		X												
	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>																
Fringillidés	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>		X				X	X			X						
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>		X				X	X						X			
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>		X				X	X			X						
Emberizidés	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>																
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>																

Remarques et commentaires :

Milan noir : migration en août ≠ milan royal : migration en septembre, et surtout octobre [en Belgique].

Faucon crécerelle : habitat dans les champs, les prairies, les abords des forêts ≠ faucon hobereau : habitat dans les terres cultivées avec des étangs, à cause de son régime alimentaire (libellules et hirondelles).

Faucon crécerelle : dessus brun, mains noires, rectrices foncées ≠ faucon hobereau : dessus foncé, uniforme.

Bécasse des bois (congelée, car ramassée précédemment et conservée au congélateur pour être montrée) : habitat dans les bois ≠ bécassine des marais et bécassine sourde : habitat dans des milieux ouverts.

La bécasse et la bécassine fouillent dans le sol. A l'extrémité de leur bec, des terminaisons nerveuses permettent de détecter leurs proies (larves).

Pigeon ramier : marque blanche sur l'aile, coup d'aile puissant ≠ pigeon colombin : pas de marque blanche sur l'aile, coup d'aile moins puissant mais battement d'aile plus rapide.

Martin pêcheur d'Europe : ne migre pas mais recherche les plans d'eau libre en hiver.

Hirondelle rustique : pas de carré blanc sur le croupion (le dessus de l'oiseau est entièrement sombre) ≠ hirondelle de fenêtre = carré blanc sur le croupion.

Hirondelle rustique : habitat à l'intérieur des étables et des granges, où elles trouvent de la matière première (fécale, provenant des animaux) ainsi que les pailles et les foin utilisés lors de la construction des nids. Population en difficulté en Wallonie.

Tarier pâtre et tarier des près : nichent au sol, dans de grandes herbes, là où ce n'est pas fauché ; ont besoin d'un perchoir pour repérer leurs proies.

Tarier pâtre : pas de sourcil ≠ tarier des près : large sourcil beige (femelle et juvénile) ou blanc (mâle) bien net.

Symétrie des migrations par rapport au mois de juillet : un oiseau qui arrive tard repart tôt ; un oiseau qui arrive tôt repart tard.

Vu aussi : Sanglier en fuite / Barrages de castor / Ecureuil roux / Colchiques en fleur

Chronique de l'Environnement

1. Antennes de Lessive – Bois de la Héronnerie

Le collège de Rochefort autorise le promoteur à construire une station d'épuration dans le bois de la Héronnerie !

Voici le courrier reçu de la part de notre membre Myriam Hilgers et de Jean-Paul Marsigny (daté du 12 août 2020) :

Chers amis,
Chers sympathisants du bois de la Héronnerie,

Voici les dernières nouvelles de la saga du '**Jardin des Paraboles**'. Fin Juin, la demande de permis d'environnement pour la construction d'une station d'épuration dans le bois a reçu un avis défavorable de la région. Celle-ci s'est basée sur les avis des services "eaux de surface" et "eaux souterraines". Mais mi-Juillet, **le collège communal de Rochefort a décidé de ne pas suivre l'avis de la Région ce qui est extrêmement rare**. Les justifications qu'il apporte à sa dérogation sont surréalistes et constituent un vrai cas d'école !

Nous vous invitons à découvrir sur notre blog :

- les "justifications" abracadabrantes avancées par le collège : <https://lessive5580.wixsite.com/lessive/post/incroyable-rochefort-autorise-la-step-malgr%C3%A9-l-avis-n%C3%A9gatif-de-la-r%C3%A9gion>
- la vidéo des interviews de Pol du comité, de l'échevin de l'urbanisme et du promoteur réalisée ce WE par Matele : <https://www.matele.be/station-d-epuration-aux-antennes-de-lessive-le-permis-octroye-le-collectif-introduit-un-recours>
- les échanges de mails que nous avons eu en Juillet avec P-Y Dermagne :
- <https://lessive5580.wixsite.com/lessive/post/monsieur-le-ministre-cher-monsieur-dermagne>
- <https://lessive5580.wixsite.com/lessive/post/p-y-dermagne-bourgmestre-emp%C3%A2ch%C3%A9-et-ministre-neutralis%C3%A9>

Le comité a introduit un recours qui sera traité par la Ministre Céline Tellier. **Nous avons bon espoir qu'il aboutira à annuler la décision de la commune** puisque cette demande de permis est contraire aux réglementations et aux procédures en vigueur.

Mais que se passera-t-il ensuite ? Visiblement, la commune tient à ce projet aux contours indéfinis (on parle maintenant de center-parc ou de complexe hôtelier). Jusqu'où ira-t-elle pour défendre l'urbanisation d'une forêt bicentenaire alors même que la commission européenne vient de décider la protection stricte de toutes les forêts anciennes subsistantes ? Quelles sont ses motivations ? Après 3 ans et 5 enquêtes publiques, aucun poids lourd de la majorité n'a encore pris la peine de venir exposer publiquement la position du collège. L'invitation leur est relancée une nouvelle fois. On vous tiendra au courant de la suite.

On vous remercie pour votre intérêt et votre soutien. Passez une belle fin d'été,

Pour le comité des Antennes, Myriam Hilgers et Jean-Paul Marsigny

2. Projet d'extension de la Carrière des Limites à Ave-et-Auffe

Dossier préparé par Daniel Tyteca, avec la collaboration de Damien Delvaux, Véronique Lemerrier, Philippe Corbeel et Marc Paquay

Le 31 août dernier nous étions informés par Natagora (cellule Aménagement du territoire), puis par la presse (article du Vlan du 2 septembre), de la demande de révision du Plan de secteur par la Carrière des Limites.

Trois d'entre nous (Damien, Véronique et Daniel) ont rencontré le Directeur de la Carrière, M J.-M. Fonze, le 8 septembre. La demande de révision a évidemment pour but l'extension de la surface

d'exploitation de la carrière (vers le sud et vers l'est – voir Figure 1 ci-dessous). De l'entretien, il ressort que, en bref, du point de vue de la conservation de la nature, l'impact prévisible semble moins problématique que dans le cas de la Carrière du Fond des Vaulx (voir point 3 ci-dessous), aucune parcelle Natura 2000 n'étant impactée en théorie. L'impact se fera essentiellement en zone agricole, avec quand même quelques parcelles boisées, parfois en propriété privée (terrain « Merckx »), et s'approchera fort près du lotissement des Brûlins (à peu près 300 m !) : cela sera certainement l'objet de préoccupations des habitants de l'endroit.

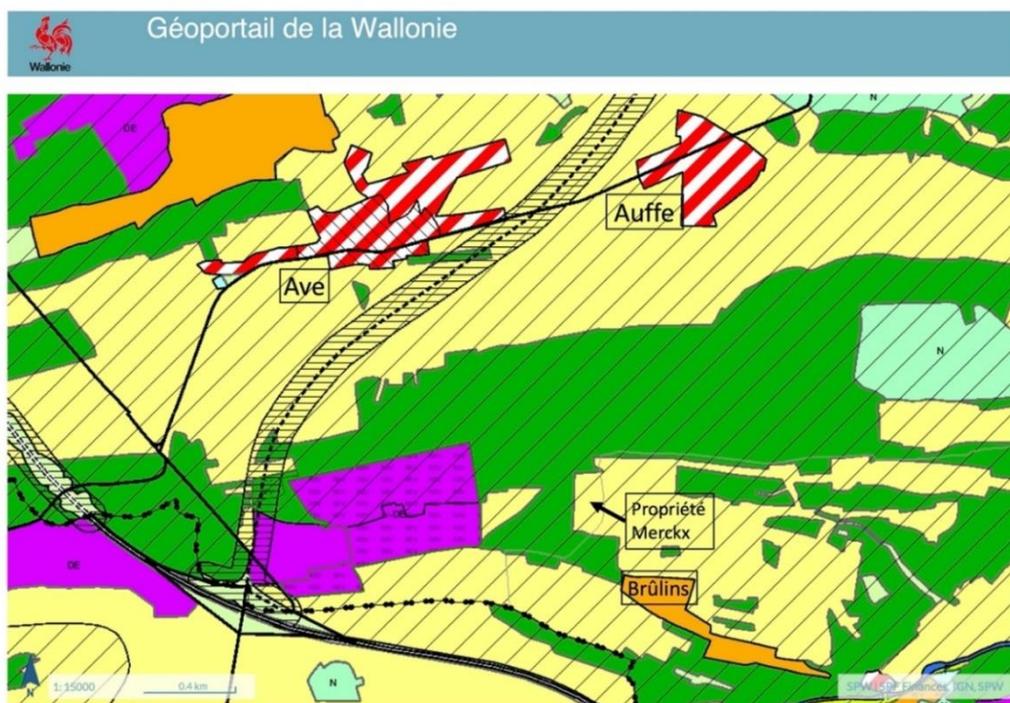


Figure 1. – Extrait du Plan de secteur pour la zone de la Carrière des Limites (source – WalOnMap : <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=204246.44653289308,208703.3616967234,86694.23952247907,89496.18262636528>). La carrière elle-même est figurée en violet près du centre ; en jaune les zones agricoles, en vert foncé les zones forestières, en vert clair les zones naturelles, en hachuré rouge blanc les zones d'habitat à caractère rural, en brun clair les zones « de loisir » (en l'occurrence, parfois d'habitat, comme aux Brûlins, ainsi qu'au Roptai près de Ave !). Y figure aussi le tracé d'une voie rapide reliant Rochefort à la sortie de Wellin qui a été initialement prévue, mais dont la réalisation a été abandonnée. Néanmoins, cette zone reste une contrainte à l'extension de la carrière vers l'ouest.

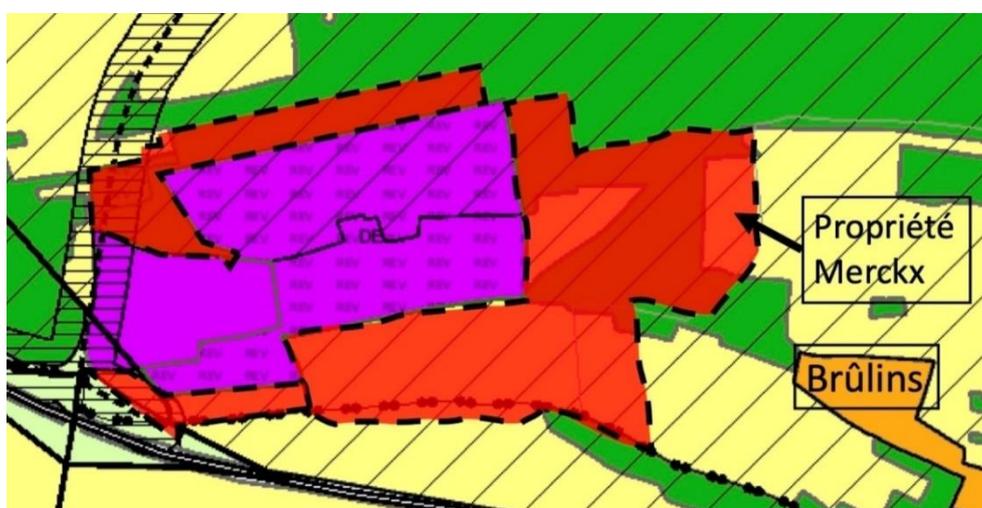


Figure 2. – L'extension projetée de la Carrière des Limites (tracé approximatif d'après l'exposé des représentants de la Carrière), indiquée ici en rouge bordé de tirets épais.

La problématique a été abordée lors d'une soirée d'information qui s'est tenue le 21 septembre au restaurant « Le Pavillon » à Han-sur-Lesse, à laquelle quatre d'entre nous se sont rendus. Nous avons pu voir apparaître plus clairement le périmètre d'extension prévu de la carrière, qui est esquissé sur la Figure 2 ci-dessous. A peu près la moitié des terres impactées se trouve en zone agricole, l'autre moitié en zone forestière. L'extension conduira pratiquement à un doublement de la superficie actuelle de la carrière (de 44 ha à 88 ha). Fort peu d'informations ont été fournies en termes d'impacts sur le milieu naturel ; il faudra donc nous faire une idée de ces impacts par des prospections de terrain au cours des mois à venir. Philippe a tout de même tenu à intervenir en fin de séance pour souligner le dérangement occasionné à des oiseaux comme le petit gravelot et le hibou grand-duc, qui profitent du biotope créé par l'aménagement de carrières, ainsi que sur les modifications apportées au tracé et au revêtement des chemins publics. D'après Marc, l'impact est plus grave pour des espèces comme l'alouette lulu, qui tente de s'installer ; l'extension de la carrière aux dépens de zones agricoles risque de lui être préjudiciable. Il insiste aussi sur l'aspect irréversible de cette activité sur le paysage millénaire et les biotopes en place, et sur l'impact potentiel sur l'écoulement dans les nappes phréatiques. Des mesures compensatoires devront être envisagées.

L'essentiel des questions posées par le public à l'issue de la présentation portaient essentiellement sur les nuisances, présentes et potentielles, ressenties par les personnes habitant à proximité du site de la carrière (Ave et Auffe ; Brûlins), en termes de bruit, vibrations, poussières, fumées, ...

Les étapes importantes de la suite des opérations sont (1) le dépôt de recours des habitants et riverains auprès des conseils communaux (essentiellement Rochefort est concernée, ainsi qu'une très petite partie de Wellin), pour le 6 octobre au plus tard !! ; (2) la demande d'avis préalable des conseils communaux ; (3) l'Arrêté ministériel décidant la mise en révision du plan de secteur ; (4) l'Arrêté ministériel fixant le contenu du Rapport sur les Incidences environnementales ; (5) la réalisation du Rapport sur les Incidences environnementales (par un auteur agréé) ; (6) l'Enquête publique et l'avis des Conseils communaux (pour 2022 ?) ; (7) l'avis des instances régionales ; (8) l'Arrêté ministériel révisant définitivement le Plan de secteur et son entrée en vigueur dès la publication au Moniteur belge (pour 2023 ?) ... Seulement après, pourra être préparée et introduite la demande d'extension proprement dite, ce qui nous conduit déjà fort loin dans le temps !

Visiblement, le temps nous a manqué pour pouvoir, en tant que naturalistes, apprécier l'impact qu'une telle demande peut avoir en termes de conservation de la nature. Nous devons par la suite être attentifs à l'étude des impacts de l'extension de la carrière sur le milieu naturel, ce qui commencera par des prospections et inventaires, comme c'est déjà le cas pour la Carrière du Fond des Vaulx, qui constitue l'objet du point 3 ci-après.

3. Projet d'extension de la Carrière du Fond des Vaulx

Nous avons déjà eu vent de ce projet d'extension, non encore communiqué au public, qui nous a incités à organiser des prospections de terrain. Une prospection a déjà eu lieu, le 18 juillet, et fait l'objet d'un rapport publié dans ce numéro des *Barbouillons* (pages 21 à 26). Comme on peut le voir dans le rapport, l'impact sur la biodiversité risque d'être non négligeable, des parcelles de chênaies-charmaies calcicoles reprises en Natura 2000 étant parcourues d'alignements de piquets, sans doute destinés à délimiter les zones de prospection pour le projet d'extension de la carrière. Les enjeux en termes de nos préoccupations naturalistes risquent donc d'être particulièrement significatifs. Nous suivons l'affaire de près. Il n'y a pas encore eu de demande de révision du Plan de secteur, mais nous devons rester attentifs. Il s'agira, comme dans le cas de la Carrière des Limites, d'une opération de longue échéance, de telles révisions de Plan de secteur n'étant généralement accordées (le cas échéant) qu'au terme de procédures qui peuvent prendre de l'ordre de plusieurs années ...

Réflexion finale sur l'extension des carrières

Notre crainte est que l'extension des différentes carrières dans le calcaire givétien ne risque à terme de 'manger' la Callestienne qui fait la particularité de notre région. Comme le dit notre ami Marc Paquay, « tout cela pour sortir des cailloux, mais pour quoi faire ? Construire des routes, faire du béton, étendre l'habitat humain ... toutes choses pas trop compatibles avec la conservation de la nature. Nous sommes de plus en plus nombreux, c'est un fait, mais l'utilisation du territoire n'est pas bien pensée et la consommation exagérée ... La pire espèce invasive n'est-elle pas l'*Homo sapiens* ? »

4. L'assèchement du bief de la Lomme à Eprave

Courrier adressé par notre membre Henri De Lamper

Un communiqué (<https://www.fhpsbl.be/2020/08/23/21-aout-2020-catastrophe-piscicole-a-eprave/>) publié le 21 août dernier sur le site de la Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin de la Lesse nous apprend qu'une intervention humaine est à l'origine de la mort de plusieurs milliers de poissons dans la Lomme, plus précisément dans le bief de cette rivière qui alimente le Moulin d'Eprave. Cette fédération (agrée dans le cadre du Décret du 27 mars 2014 relatif à la pêche fluviale, à la gestion piscicole et aux structures halieutiques) regroupe et représente une douzaine de sociétés de pêche disposant des droits de pêche sur des parcours de la Lesse, la Lomme et leurs affluents.

Le bief du moulin d'Eprave (Lomme) fait partie des parcours de pêche de l'asbl Comité Royal de l'Amicale des Pêcheurs de la Lomme et de la Lesse. C'est d'ailleurs un garde champêtre particulier de cette association qui a été avisé du problème par des riverains du bief et qui a donné l'alerte aux fins de sauver ce qui restait à sauver. Grâce à l'intervention du garde aidé de quelques riverains, plusieurs poissons agonisants ont pu être prélevés dans des poches d'eau subsistantes et remis soigneusement à l'eau dans la Lomme à hauteur du pont d'Eprave. Mais la mortalité piscicole sur les 800 mètres du bief mis à sec est impressionnante : des milliers de poissons (truites fario, chabots, lamproies, vairons, etc...) n'ont pas survécu. Le site, classé partiellement en réserve de pêche, était surtout reconnu comme une frayère d'une qualité exceptionnelle pour notre faune piscicole.

D'après les premiers éléments des enquêtes en cours, sont à l'origine de cette petite catastrophe écologique des travaux de maintenance exécutés à partir du 26 août dernier à l'entrée du bief, à savoir une réparation à la structure permettant le réglage du flux d'eau entrant dans le bief du moulin. Une mise à sec de cette structure via l'installation provisoire d'un batardeau en aval de la prise d'eau, était sans aucun doute nécessaire mais il fallait bien entendu aussi prévoir la mise en place d'un système adéquat afin que l'alimentation en eau du bief soit maintenue (mise en place d'une dérivation ou encore l'installation de pompes). Et c'est à ce niveau qu'une faute aussi inadmissible qu'incompréhensible aurait été commise par le DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT, DE LA RURALITÉ ET DES COURS D'EAU / Direction des Cours d'eau non navigables / Services extérieurs / District de Namur. Il est évident que PV a été dressé du chef d'infraction à la Loi sur la Conservation de la Nature par le DÉPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS / Directions extérieures et transmis au Parquet de Dinant.

Soulignons quand même que les deux départements cités ci avant, font partie du SPW AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT, gardien du patrimoine naturel et rural de la Wallonie et censé assurer un rôle primordial de prévention, surveillance et protection de l'environnement ! Dysfonctionnement, un mot très ou trop à la mode ?



Photos Henri De Lamper

COIN LECTURE

JACQUES MERCIER

Parmi les revues que nous recevons en échange, voici le résumé de quelques articles intéressants.

- **L'Association "Le Genèvevriér"**

Elle nous envoyait régulièrement sa revue, avec de très bons articles, mais celle-ci ne paraîtra plus sous sa forme papier. On pourra toujours la lire en consultant leur site Internet : <http://genevrier.be>

Pour celles et ceux qui veulent connaître la Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, on y trouvera notamment le lien suivant : <http://www.genevrier.be/wp-content/uploads/Plan-UE-2030.pdf>

Il s'agit sans doute, une fois de plus, de bonnes intentions qui se renouvellent depuis 2001 et approuvées par la Belgique en 2005. Si l'on s'en souvient, la Commission Européenne avait décrété alors qu'en 2010 la perte de la biodiversité serait enrayerée. Maintenant ce sera, nous affirme-t-on, pour 2030, voire à l'horizon 2050. Voici un extrait : « ... *La Commission propose que l'Union fasse en sorte que le cadre mondial pour l'après 2020 comprenne au moins les éléments décrits ci-après : ... des objectifs généraux à l'échelle mondiale en matière de biodiversité pour 2050, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et à la vision consistant à « Vivre en harmonie avec la nature ». Le but recherché devrait être que, d'ici 2050, tous les **écosystèmes de la planète soient restaurés, résilients et suffisamment protégés.** »*

Courage donc, il n'y a plus que 30 ans à attendre pour voir la nature être restaurée et assister à une grande résurrection de la faune et de la flore !...

- **Les Cercles des Naturalistes de Belgique (CNB)**

Provisoirement tout au moins, leur revue, "l'Erable" se lit via leur site Internet :

<https://cercles-naturalistes.be/wp-content/uploads/2020/03/2020-01-erable-1.pdf>

- On pourra y lire le compte rendu, sous la forme d'un carnet de Voyage, de Sébastien Lezaca-Rojas, éco-pédagogue chez les CNB.

L'auteur nous entraîne à la découverte d'une région peu visitée aux frontières de la Pologne et de



l'Ukraine. Il s'agit du Parc national de Bieszczady, situé dans les montagnes du même nom. Cette région se situe au nord-est de la chaîne montagneuse des Carpates. Cette dernière se développe en arc de cercle depuis la Slovaquie, englobe la plaine hongroise et se termine avec les alpes de Transylvanie au nord de Bucarest pour se raccorder alors aux alpes Dinariques.

En rose, la chaîne montagneuse des Carpates et, dans le cercle, la région concernée.

Si la forêt primaire de Bialowieza reste une attraction première pour les naturalistes, la région des Bieszczady offre tout autant de richesse en biodiversité. Celle-ci est également considérée comme un des endroits les plus sauvages d'Europe. C'est une région très faiblement peuplée et couverte de grandes forêts, où s'épanouit l'une des plus fortes densités de grands carnivores du continent. On trouve dans ces montagnes 58 espèces de mammifères, parmi lesquels le loup, le lynx et l'ours brun. Le bison d'Europe y a été réintroduit en 1963 et, en 1985, sa population s'élevait à 180 bêtes. La réserve animalière de Han-sur-Lesse, qui participe à des programmes de réintroduction d'espèces menacées, a fait parvenir à la Roumanie, en 2015, 6 bisons de chez nous. Côté ornithologique, ce sont 202 espèces d'oiseaux, dont 165 nicheuses, que l'on peut observer dans cette région. Mentionnons le pic à dos blanc, l'aigle pomarin ou encore le râle des genêts qui s'y rencontre par centaines dans les prairies de fauche. Ce dernier est si rare dans notre pays et si abondant dans cette région que l'auteur s'interroge quant à cette différence et nous invite à réfléchir sur les modes de gestion pratiqués là-bas et chez nous. Dans sa conclusion, il nous invite ainsi à envisager la création d'une réserve intégrale d'un seul tenant de 5 000 hectares en Wallonie (l'équivalent de la forêt de Soignes à Bruxelles avec 4300 ha) où la nature pourrait s'exprimer librement, sans contrainte de l'homme. Il suggère les bienfaits que nous pourrions retirer d'un tel projet.

Signalons d'ailleurs qu'au Grand-Duché de Luxembourg, le gouvernement prévoit de déclarer 5% de la superficie forestière en tant que réserve forestière intégrale et soustraire ainsi ces forêts à toute gestion par l'homme. C'est un concept pour créer la « forêt vierge de demain ».

Voir : [file:///C:/Users/User/Downloads/RFI_francais%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/User/Downloads/RFI_francais%20(1).pdf) ainsi qu'une étude sur la forêt luxembourgeoise : <https://statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/territoire-environnement/forets-chiffres/IFL2interactif.pdf>

- Un autre article intéressant dans cette revue est la description, pour les jeunes naturalistes, de **la ficaire** (*Ranunculus ficaria*) par Michaël Leyman, éco-pédagogue chez les CNB. Nos jeunes naturalistes apprendront ainsi que la ficaire fait partie des renonculacées avec 60 genres, parmi lesquels le genre *Ranunculus* dans lequel se trouve notre ficaire. Disons aussi que ce genre comprend 26 espèces différentes en Belgique. L'auteur aborde ensuite la physiologie et la biologie de cette plante qui a la particularité de se reproduire grâce à des bulbilles situées à la base des feuilles.

Celles-ci jouent le rôle d'une graine, mais ici la nouvelle plante est un clone de la plante mère. Autre particularité : sur les racines se développent des tubercules qui emmagasinent des réserves pour leur permettre de passer l'hiver et ensuite de germer au printemps suivant, donnant ainsi de nouvelles plantes. En résumé, les bulbilles aériennes disséminent l'espèce, tandis que les tubercules souterrains la reproduisent sur place. Il y a évidemment et comme toujours des exceptions. Ainsi, parmi les 5-7 sous-espèces existantes, certaines ne produisent pas de bulbilles. En Belgique nous trouvons deux sous-espèces : *Ranunculus ficaria* subsp. *ficaria* (ou *Ficaria verna* subsp. *verna*) qui produit des bulbilles et très peu de graines viables (tétraploïde ; fleurs : 13-30 mm de \varnothing) et *R. f.* subsp. *fertilis* (ou *F. v.* subsp. *fertilis* ou *Ficaria ambigua*) qui fait l'inverse (diploïde ; fleurs : 20-50 mm de \varnothing).

- Parmi les autres revues que nous recevons et que vous pouvez consulter également via leur site internet, signalons la revue du **Contrat de rivière « La Haute Meuse »**.

En cliquant sur l'onglet > Publications vous aurez accès notamment via un autre onglet > Faune et flore à différentes brochures. Parmi celles-ci, j'ai retenu celle du « Guide visuel des principales maladies et ravageurs des essences ligneuses des milieux rivulaires en Wallonie ». Et pas seulement car il parle aussi du hêtre ou du chêne. <file:///C:/Users/User/Downloads/Guide%20PhytoRive%20CRAW.pdf>

Ce guide de plus de 100 pages intéressera les mycologues, entomologistes et autres naturalistes qui pourront, au cours de leur promenade, mettre un nom sur différentes déformations ou excroissances des arbres dues aux nombreux agents pathogènes qui les attaquent. Il est aussi une porte d'entrée pour qui veut découvrir la microbiologie, un monde insoupçonné, un guide à mettre entre toutes les mains !

- Prenons l'exemple du **frêne** qui doit subir l'attaque d'une bactérie, de trois espèces d'insectes, d'un acarien et de plusieurs espèces de champignons (qui provoquent l'antracnose).

*Malheureusement il n'y est pas décrit le nouveau champignon qui cause une nouvelle maladie : la chalarose, produite par le champignon *Hymenoscyphus* (anc. *Chalara*) *fraxineus*, mettant en péril la sylviculture du frêne. Il s'agit d'un parasite introduit et invasif en Europe, dont l'origine est probablement asiatique. Voir le site d'Ephytia : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/20407/Forets-Chalarose-du-frene>. Rappelons aussi la conférence du 14 janvier 2018, par des agents du DEMNA. :*

www.naturalistesdelahautelesse.be, Barbouillons n° 300 (mars-avril 2018), page 8.

- Mais examinons plutôt les agents pathogènes de l'**aulne**.

Ce ne sont pas moins de 6 espèces de champignons, dont le redoutable *Phytophthora alni* qui déciment de nombreux aulnes le long de nos cours d'eau. La maladie de l'aulne, causée par l'oomycète *Phytophthora alni*, s'est manifestée brutalement en Europe au cours des années 90 et provoque depuis lors des dégâts importants dans les cordons rivulaires. Actuellement, la maladie infecte plus d'un quart des aulnes rivulaires. Ce parasite tellurique, spécifique du genre *Alnus*, attaque le système racinaire des arbres et conduit à un dépérissement du houppier. La présence d'eau permet au parasite, la formation de spores appelées zoospores qui seront transportées par le courant pour infecter des arbres sains situés en aval. *P. alni* est également présent dans le sol à proximité des arbres malades. Cette maladie donne aussi l'occasion de faire connaissance avec les oomycètes, autrefois classés parmi les champignons mais qui en sont pourtant éloignés. En effet, les oomycètes ont une paroi cellulaire composée de cellulose, comme chez les plantes, alors que chez les champignons elle est composée de chitine. Ce sont en fait des micro-organismes aquatiques ayant perdu leurs propriétés de photosynthèse. Contrairement aux champignons, ils ne peuvent survivre que dans le milieu aqueux, c'est-à-dire qu'ils sont propagés par l'eau sur les végétaux qu'ils colonisent. L'eau de pluie, comme celle simplement stockée dans le sol, amènent leur cortège d'oomycètes. Pour information, c'est également un *Phytophthora* (*P. infestans*) qui provoque la **maladie du mildiou** sur des végétaux comme la tomate ou la pomme de terre.

- Nous trouvons ensuite 4 espèces d'insectes, parmi lesquels *Agelastica alni* que la plupart d'entre nous ont déjà rencontré. Sa présence se remarque par les nombreuses feuilles perforées qui

prennent l'aspect de dentelles. Ce coléoptère qui dévore les feuilles oblige l'arbre à produire continuellement de nouvelles feuilles ainsi qu'à sécréter des substances chimiques pour les rendre moins appétentes. Voir <https://www.insectes-net.fr/agelastica/alni2.htm>. On note aussi la présence de deux acariens.

- Pour aller plus loin, on pourra lire avec intérêt des extraits du livre « **Renaturation des berges de cours d'eau et phytoremédiation** » pages 37 à 42 où la maladie du frêne et de l'aulne sont décrites :

https://books.google.be/books?id=IOA6BAAQBAJ&pg=PA34&lpg=PA34&dq=Dasineura+tortilis&source=bl&ots=l5_L2wREJa&sig=ACfU3U1X83FSj14I7wdoQ3ntOoSuCSqNQ&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwizr-6hzljqAhWljQKHVBcAc0Q6AEwEHoECAsQAQ#v=onepage&q=Dasineura%20tortilis&f=false

- Une autre revue que l'on pourra consulter via Internet est celle du **Contrat de rivière Ourthe** : <http://www.cr-ourthe.be/>. Comme pour la revue précédente, en plus d'informations générales vous pourrez consulter 8 brochures mises en ligne (clic sur l'onglet publications) pour découvrir les richesses biologiques du bassin de l'Ourthe. Parmi celles-ci, la brochure « L'Ourthe en Calestienne » mérite d'être feuilletée : http://www.cr-ourthe.be/uploads/Ourthe_calestienne.pdf. Elle traite de la géologie avec la naissance de l'Ourthe et son évolution. Ensuite une description de la flore des milieux calcaires que l'on peut y découvrir. Ces brochures sont une mine d'information et d'idées de randonnées.

- **L'Association Ardenne et Gaume** <https://www.ardenne-et-gaume.be/>
Celle-ci a décidé de mettre fin à la revue que beaucoup d'entre nous connaissaient depuis de nombreuses années sous le titre « Parcs et Réserves ». Leur nouvelle publication s'appelle « Carnets des Espaces Naturels ». Elle devient la revue des professionnels et amateurs de la nature en Wallonie. Leur dernier numéro est consacré aux bientôt 20 ans d'existence du Réseau Natura 2000.

- **Natagora** – bimestriel N° 97 mai – juin 2020
Quelles réponses face au déclin des pollinisateurs ?

Le projet Interreg SAPOLL – Sauvons nos pollinisateurs vient de se terminer. Il propose aujourd'hui un plan d'action et de nombreuses pistes à suivre. Parallèlement à cela, une liste rouge (malheureusement en anglais, bilinguisme oblige) des abeilles de Belgique a été publiée, pour la première fois, fin 2019. Elle constitue une remise à jour des connaissances et permet de comparer les données actuelles avec les anciennes. Cette comparaison met en évidence des diminutions, des augmentations ou des états stables pour chaque espèce.

Que dit cette liste ? Que sur 381 espèces d'abeilles sauvages, 45 d'entre elles (12%) sont considérées comme ayant disparu de notre territoire et seules 161 espèces (42%) comme n'ayant pas de problèmes. Cela nous indique donc que 175 espèces (48%) posent des problèmes ou sont en danger à divers degrés. Si le déclin continue, nous risquons de perdre jusqu'à 60% de nos abeilles sauvages. Pourtant, nous savons aujourd'hui le rôle essentiel que jouent ces insectes pollinisateurs dans la santé de nos écosystèmes. En contribuant à la reproduction sexuée de la majorité des plantes à fleurs sauvages et cultivées (principalement les cultures maraîchères et fruitières en Europe), les pollinisateurs rendent un service important à notre économie et notre alimentation. Il est intéressant de noter que les syrphes (diptères de la famille des syrphidae, une autre famille importante de pollinisateurs) comptent 332 espèces pour lesquelles il n'existe pas de liste rouge.

Les abeilles sauvages sont pour l'instant relativement mal connues et, pour beaucoup d'entre elles, on ignore leur écologie ou leur mode de vie. Quant aux syrphes, on en sait encore moins. Or sans ces informations, il est impossible de savoir quelles espèces préserver, de choisir les sites à protéger ou les méthodes de gestion adaptées à leur conservation.

C'est pour combler ces lacunes qu'a été mis sur pied, en parallèle, le Projet SAPOLL (Sauvons nos POLLinisateurs) qui a débuté en 2016, et dont la première partie s'est terminée en mars de cette année et qui continuera jusqu'en 2029. Il avait pour objectif principal de mettre en place un plan d'action pour la conservation des pollinisateurs sauvages de la zone transfrontalière France-Wallonie et la Flandre. Le Plan d'action transfrontalier se décline en 35 actions qui sont associées à 10 types d'acteurs et 7 types d'espaces afin de permettre à chacun d'agir à son échelle et avec ses moyens.

Le projet **SAPOLL** organise aussi la réalisation d'activités complémentaires au plan d'action transfrontalier et nécessaires à sa mise en place et à sa réussite. Parmi celles-ci :

- **Sensibilisation du grand public** : des actions de communication, de sensibilisation et de sciences participatives sont menées afin d'avertir un public aussi large que possible du problème de déclin des pollinisateurs sauvages ;
- **Mobilisation des réseaux d'observateurs** : le tissu naturaliste transfrontalier est interconnecté et homogénéisé au travers de groupes de travail et de formations.

Le grand intérêt du projet SAPOLL est donc d'avoir mis en lumière un certain nombre de problématiques. La connaissance des pollinisateurs sauvages de nos régions, et en particulier de la Wallonie, reste très fragmentaire, il est donc indispensable de continuer à les inventorier, à mieux connaître leur répartition et leur écologie. Songeons que ces pollinisateurs sauvages sont partout, non pas uniquement dans les réserves, mais aussi dans nos jardins, dans les espaces verts publics et privés, sur les bords des routes, dans les milieux urbanisés... Préserver une faune de pollinisateurs suffisamment riche et variée pour affronter les défis qui viennent est donc l'affaire de tous.

En conclusion, pourquoi ne pas initier modestement un tel projet pour notre région ? Ce serait faire œuvre utile avant que ces pollinisateurs ne disparaissent et cela donnerait du sens à nos excursions. Pour celles et ceux qui veulent connaître le Projet SAPPOL et aller plus loin voici quelques liens. Tout d'abord ce lien qui en ouvre d'autres : en cliquant sur téléchargement, vous aurez déjà accès à plusieurs clés d'identification, dont une clé simplifiée des genres d'apoïdes : www.bit.ly/plansapoll. Pour en savoir davantage sur les 35 actions envisagées : les pages qui résument le mieux la situation sont les pages 10 à 13 où l'on apprend que 21 espèces de bourdons sont rares ou éteintes sur les 33 espèces que comptait la Belgique dans les années 1950. Voir aussi pages 16 et 71 – 72 :

[file:///C:/Users/User/Downloads/Plan-DAction-SAPOLL- -FR-14062019%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/User/Downloads/Plan-DAction-SAPOLL- -FR-14062019%20(1).pdf)

La liste rouge belge des abeilles :

[http://www.atlashymenoptera.net/biblio/02000/Drossart et al. Belgian Red List of Bees%20-%202019.pdf](http://www.atlashymenoptera.net/biblio/02000/Drossart%20et%20al.%20Belgian%20Red%20List%20of%20Bees%20-%202019.pdf).

Liste abeilles protégées : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/abeilles-sauvages.html?IDC=5623>. Pour les jeunes naturalistes mais pas seulement : conçu pour faire découvrir aux élèves, ainsi qu'aux enseignants, pour leur donner envie de les **observer**, les **respecter** et de les **protéger** activement ! <http://sapoll.eu/wp-content/uploads/2020/03/livret-p%C3%A9dagogique.pdf>.

Enfin un dernier lien étranger aux abeilles mais pour ceux qui veulent connaître les dernières découvertes sur l'intelligence des arbres, je vous recommande ce lien : LE GENIE DES ARBRES Reportage France.tv en entier : <https://www.youtube.com/watch?v=Tn-SYTEqSAo?>



In Memoriam

JACQUES DUPUIS (1942 – 2020)

C'est avec une vive émotion que nous avons appris le décès de notre ami Jacques Dupuis, le 24 septembre. Jacques a été Président de notre association entre 1992 et 1996. Parmi ses nombreuses autres activités, il a notamment été professeur et directeur au Collège d'Alzon à Bure, membre des Amis de l'Ermitage de Resteigne, ... En tant que responsable de la Commission de l'Environnement des NHL, il s'opposait avec fermeté, entre autres, aux projets d'élevages industriels, aux villages de vacances qui tentaient de s'installer à Bure, Tellin ou Rochefort, à la reprise de l'exploitation de la carrière de Resteigne, à des projets d'extension de certaines carrières, et intervenait toujours énergiquement en faveur des agriculteurs. Il prenait volontiers la parole avec assurance à la TV communautaire pour expliquer les combats environnementaux des Naturalistes de la Haute-Lesse. C'était une personnalité au caractère bien trempé, à l'écoute de toutes les opinions, mais prêt à débattre et argumenter sur tous les sujets, qu'ils soient sociétaux ou environnementaux. Ses derniers contacts avec les NHL ont eu lieu lors de la célébration des 50 ans de notre association fin 2018, et en 2019 lors de la présentation des fouilles réalisées à l'Ermitage d'Edmond d'Hoffschmidt par l'équipe animée par Bruno Marée. Nous garderons le souvenir d'un homme profondément bon, soucieux des autres et très sensible aux injustices et à l'évolution de notre société. Nous adressons à son épouse Jacqueline et à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

Ses amis, Jean-Claude, Arlette, Bruno, Daniel, Michel, Pierre ... et tous les Naturalistes de la Haute-Lesse

In Memoriam

JAMES MAST DE MAEGHT (1943 – 2020)

Peu d'entre vous le connaissent. James MAST DE MAEGHT était mon ami, disparu le 21 juin dernier. Vous serez sans doute peu étonné de savoir que c'est par l'entremise des Orchidées que je le connaissais. James a, entre autres, été Président de la Section Orchidées d'Europe des Naturalistes belges. J'ai eu notamment le privilège, avec notre ami Jean-Louis GATHOYE, d'effectuer quatre grands voyages en sa compagnie, en 2015, 2016, 2017 et 2018, qui nous ont conduits en Espagne (Rioja, Catalogne, Castille centrale, Andalousie), dans le sud de la France, en Ligurie, ainsi qu'en Croatie. Nous devions effectuer un nouveau voyage dans le sud de l'Italie en 2019, qui fut remis à 2020 ... mais qui n'a pas pu se faire pour les raisons que vous pouvez imaginer. Tous ces voyages étaient, ou devaient être, centrés principalement sur les espèces du genre *Ophrys*, auquel James vouait une immense passion.

Mais James était aussi un grand connaisseur des papillons : il a notamment rassemblé une collection d'une valeur inestimable de quelque 50.000 spécimens de papillons, venant surtout de la Région néotropicale, dont il a fait don à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique. Mais il a aussi prospecté dans nos régions, avec son grand ami Henri DESCIMON, de Marseille, et c'est donc à ce titre que nous publions, dans les quatre pages qui suivent, un fac-similé d'un article consacré aux Rhopalocères observés dans la RDN du Gros Tienne, qui sera sans nul doute d'un grand intérêt pour certains d'entre vous.

Daniel TYTECA

En hommage à James MAST DE MAEGHT. Article publié en 2017 dans la revue Lépidoptères (Lépidoptères, Vol. 26, n° 68, 106-109). Avec l'aimable autorisation de la rédaction de la revue.

A propos des Rhopalocères observés dans la réserve naturelle du Gros Tienne (Province de Namur, Belgique)

par Henri DESCIMON¹ & James MAST DE MAEGHT²

E-mails : ¹Descimon.henri@free.fr

²james@ophrys-genus.be

Résumé

Au cours de 9 années réparties entre 1995 et 2017, les espèces de papillons présentes dans la réserve du Gros Tienne (Lavaux-Sainte-Anne, Belgique) ont été relevées une fois au mois d'août. Un tableau à double entrée (année x espèce) a été établi. Un histogramme du nombre d'espèces observées pendant un nombre donné d'années sur le site montre qu'il y en a deux types : les résidentes régulières et celles d'occurrence plus inconstante.

Summary

Over nine years shared between 1995 and 2017, the butterfly species flying in the Gros Tienne reserve (Lavaux-Sainte-Anne, Belgium) have been scored once a year during the month of August. A double entry table (year x species) has been established. A histogram of the species number observed a given number of years on this site showed that there are two species types : the regular residents and those with a less constant occurrence.

Mots-clés - Key words

Lepidoptera, Rhopalocera, Gros Tienne reserve, Belgium, survey

En compagnie d'Arlette DESCIMON, nous avons régulièrement effectué au mois d'août, depuis 1995, une excursion annuelle dans la réserve naturelle du Gros Tienne de Lavaux-Sainte-Anne, dans la province de Namur, en Belgique. Lors de chaque visite, la liste des Rhopalocères observés a été soigneusement dressée par l'un des auteurs (HD) et cette courte note a pour but d'analyser les données rassemblées.

Dans la langue locale, un « tienne » est une colline calcaire. Ces collines, très nombreuses dans la région, orientées est-ouest, étaient autrefois parcourues par des troupeaux d'ovins et de caprins. Après l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles et séculaires, elles ont été enrésinées avec des pins noirs d'Autriche ou, laissées à l'abandon, elles se sont embroussaillées, permettant à la forêt de reprendre ses droits au détriment des plantes héliophiles et des papillons qui fréquentent les milieux ouverts.

A l'heure actuelle beaucoup d'entre elles bénéficient d'un statut de protection et font l'objet d'un programme de gestion pour rétablir les

pelouses calcaires qui se maintenaient autrefois grâce au pâturage et permettre à leur grande diversité biologique de se régénérer ; le processus est lent et peut prendre de nombreuses années.

Le Gros Tienne est l'une de ces collines. Elle se trouve sur le territoire de la commune de Lavaux-Sainte-Anne à l'est de la Botte de Givet, point le plus septentrional du département français des Ardennes (F-08) et de la région Grand-Est. Ce petit coin de Belgique est connu sous le nom de « région de Lesse et Lomme », d'après les noms de deux rivières : la Lesse, un affluent de la rive droite de la Meuse qu'elle rejoint à Anseremme, un peu en aval de Givet, et la Lomme qui est un affluent de la Lesse.

La superficie du tienne est de 12,5 ha dont 2,2 ha de pelouses installées sur l'adret de la colline, composée de calcaires et de schistes primaires du Frasnien inférieur. La richesse botanique et entomologique de ces pelouses est étonnante ; elles abritent par exemple 16 espèces d'orchidées dont la seule station belge de l'épipactis à petites feuilles, *Epipactis microphylla*. C'est aussi l'une des deux uniques stations wallonnes de *Blackstonia perfoliata*, la chlore perfoliée, jolie Gentianaceae à fleurs jaunes. Elles constituent une Réserve Domaniale de Grand Intérêt Biologique appartenant à la Région Wallonne, gérée par fauchage et débroussaillage au contraire des nombreuses réserves voisines qui le sont par pâturage (Fig. 1-4). Cette gestion, entamée il y a vingt ans, est assurée par des bénévoles, membres de deux associations très actives de protection de la nature, *Ardenne & Gaume* et les *Naturalistes de la Haute Lesse*. Chaque parcelle est gérée, en rotation, tous les trois ans, permettant ainsi aux plantes, aux insectes et aux autres organismes vivants de reconstituer leurs effectifs.

La présente notule ne s'intègre pas dans un programme de recherche bien calculé. Elle résulte de promenades naturalistes dans un site suivi par J. MAST DE MAEGHT depuis longtemps, non pas pour les papillons, mais pour les orchidées. Il a participé à un suivi des colonies d'orchidées du Gros Tienne et de nombreux sites voisins depuis les années 1980, essentiellement au mois de mai.

Pour des raisons extrascientifiques, HD est allé régulièrement en Belgique au mois d'août. Le Gros Tienne est devenu un lieu de promenade régulier pour les auteurs ; à cette époque, les orchidées sont fanées, mais il reste des papillons à observer. Depuis les années 1990, un exercice annuel pratiqué chez les *Lépidoptéristes de France* consiste à faire un inventaire des espèces

RÉSERVE DU GROS TIENNE (BELGIQUE)



observées ; le plus souvent, les observations recueillies sont conservées dans un cahier sans être spécialement analysées ou bien communiquées à L. MANIL pour être incluses dans le bilan de l'année entomologique publié dans le numéro de mai du présent périodique. Ce compte-rendu annuel est un complément au STERF (le Suivi Temporel des Rhopalocères de France), dont l'ALF est aussi copromotrice, qui, lui, analyse des résultats d'inventaires quantifiés protocolés (sites choisis et tirés au sort), permettant des analyses statistiques complexes sur l'évolution des populations de papillons.

C'est à la première de ces deux approches que nous avons participé jusqu'à présent mais, les données s'accumulant au fil des années, nous nous sommes posé la question suivante : y a-t-il quelque chose de plus qu'une simple énumération à trouver dans les observations que nous avons faites ? Cet article s'inscrit en fait dans un ensemble de considérations méthodologiques sur les relevés faunistiques (DESCIMON, 2016).

Nous disposons de relevés effectués sur 9 années réparties entre 1995 et 2017. Un excellent travail de référence a été fourni par le livre *Papillons de jour de Wallonie* réalisé par le Groupe de Travail Lépidoptères *Lycaena* sur la base de données récoltées de la même manière par un réseau de plus de cent observateurs, qui ont fourni leurs données chorologiques de Lépidoptères (il faut

néanmoins noter qu'aucun inventaire exhaustif des Rhopalocères présents dans la réserve du Gros Tienne ne semble avoir été fait à ce jour).

Grâce aux cartes de distribution et aux histogrammes des périodes de vol qu'il fournit, il nous a permis d'avoir une idée des espèces que nous avons des chances notables de rencontrer au Gros Tienne au mois d'août (voir la liste annexée au tableau de la p. 108) – ce qui nous a conduits à ne pas prendre en compte les espèces franchement printanières, y compris *Iphiclides podalirius*, qui est univoltin en Wallonie. De même, dans le relevé effectué en mai 1999, nous n'avons conservé que les espèces susceptibles d'être observées en août. De toute façon, ce choix est quelque peu arbitraire ; par exemple, nous n'avons pas pris en compte *Pontia daplidice*, signalé de la région mais très rare.

Ces données ont permis de construire un tableau à double entrée de type présence-absence par espèce et par année (p. 108) : 30 espèces ont été observées au moins une fois. Des absences étonnantes au premier abord peuvent être expliquées assez facilement : nous avons vu qu'*I. podalirius*, espèce emblématique de la réserve dont une magnifique photographie trône sur un panneau à l'entrée du site, ne vole pratiquement pas à l'époque où nous faisons nos observations. Par ailleurs, si nous avons toujours effectué ces inventaires avec soin, certaines espèces comme

RÉSERVE DU GROS TIENNE (BELGIQUE)

Liste des espèces observées en août sur la réserve du Gros Tienne (9 ans répartis de 1995 à 2017)

Espèce\Année	20/08/ 1995	19/08/ 1998	27/05/ 1999	14/08/ 2007	09/08/ 2012	10/08/ 2013	22/08/ 2015	22/08/ 2016	13/08/ 2017	Nb. d'an- nées	Nb de spp.
<i>Papilio machaon</i>			x		x		x			3	1
<i>Leptidea sp.</i>		x	x		x	x		x	x	6	1
<i>Pieris brassicae</i>			x							1	1
<i>Pieris napi</i>		x	x		x	x	x	x	x	7	1
<i>Pieris rapae</i>					x		x	x	x	4	1
<i>Colias alfacariensis</i>									x	1	1
<i>Colias crocea</i>		x				x	x			3	1
<i>Gonepteryx rhamni</i>			x		x			x	x	4	1
<i>Thecla betulae</i>									x	1	1
<i>Lycaena phlaeas</i>		x			x		x		x	4	1
<i>Lycaena tityrus</i>					x			x		2	1
<i>Aricia agestis</i>	x	x		x	x	x	x	x	x	8	1
<i>Polyommatus coridon</i>	x	x		x	x	x	x	x	x	8	1
<i>Polyommatus icarus</i>		x	x	x	x	x	x	x	x	8	1
<i>Aglais urticae</i>					x			x		2	1
<i>Aglais (Inachis) io</i>			x		x	x				3	1
<i>Araschnia levana</i>					x	x				2	1
<i>Argynnis adippe</i>		x								1	1
<i>Argynnis paphia</i>		x	x		x	x	x	x	x	7	1
<i>Boloria (Clossiana) dia</i>							x			1	1
<i>Issoria lathonia</i>		x	x						x	3	1
<i>Polygonia c-album</i>						x		x		2	1
<i>Vanessa atalanta</i>			x			x		x		3	1
<i>Vanessa (Cynthia) cardui</i>						x				1	1
<i>Maniola jurtina</i>		x		x	x	x	x	x	x	7	1
<i>Melanargia galathea</i>		x			x	x				3	1
<i>Coenonympha pamphilus</i>		x	x		x	x	x	x	x	7	1
<i>Pyronia tithonus</i>		x		x	x	x		x	x	6	1
<i>Lasionmata megera</i>		x	x		x	x	x	x	x	7	1
<i>Pararge aegeria</i>			x		x	x				3	1
Total	2	15	13	5	20	18	13	16	16		30

Les espèces citées ont toutes été vues durant cette étude. Cependant, d'autres espèces bien connues de la région et de ce type de biotope sont probables au Gros Tienne mais nous ne les avons pas rencontrées, notamment parce qu'elles ne volent pas ou peu en août, fréquentent surtout des milieux différents ou sont rares ou discrètes.

Citons en particulier *Colias hyale* (migrateur), *Neozephyrus quercus*, *Satyrium ilicis*, *Satyrium w-album* (tous les trois passant facilement inaperçus), *Celastrina argiolus* (ubiquiste mais peu commun), *Cupido minimus* (nous « aurions dû » l'observer !), *Plebejus argus* (plus incertain), *Polyommatus semiargus* (présent pas bien loin, écologie mal connue), *Limenitis camilla* (observé à quelques centaines de mètres en milieu semi forestier), *Apatura iris* et *ilia* (liés aux milieux plus forestiers), *Argynnis aglaja* (en fort déclin, voire éteint, comme *A. adippe*), *Boloria (Clossiana) selene* (assez précoce et lié à des milieux plus boisés), *Brenthis ino*, (lié à un habitat différent), *Euphydryas aurinia* – il y a beaucoup de succises sur le territoire de la réserve, mais nous n'y avons pas observé de nids (faciles à trouver en août), *Melitaea athalia* (lié à des milieux moins xériques), *Nymphalis antiopa* (à condition d'avoir beaucoup de chance), *Erebia medusa* (très probable mais un peu trop précoce), *Erebia aethiops* (vu à quelques kilomètres), *Aphantopus hyperantus* (que nous avons probablement manqué par confusion avec *M. jurtina*, mais peut-être aussi parce que le milieu est trop sec pour lui), *Coenonympha arcania* (un peu trop précoce) et *Lasionmata maera* (que nous avons vu pas très loin).

Ceci correspond à 23 espèces en tout, si on y ajoute les 30 espèces réellement observées, on aboutit à un effectif total de 53 espèces. En d'autres termes, la proportion d'espèces vues par rapport au total de ce qui était possible (selon nos critères) est de 30/53, soit 57%, ce qui n'est pas si mal, vu la modestie de l'effort d'observation que nous avons exercé.

plusieurs Theclinae sont discrètes et difficiles à détecter. Par exemple, *Thecla betulae* a été observé pour la première fois en 2017 (2 ♀) et il nous est apparu qu'il suffit de battre les prunelliers pour débusquer des papillons qui seraient passés inaperçus. A l'inverse, il est une espèce que nous n'avons pas mentionnée parmi les possibles mais que nous avons observée tout à côté du Gros Tienne, au Tienne d'Aise, le 10/08/2013 : *Erebia aethiops* (une femelle) ; d'après L. MANIL (comm. pers.), en Wallonie, cette espèce n'est plus connue que des environs de la réserve de Belvaux. Cette observation isolée demanderait évidemment d'être corroborée. Par ailleurs, il est vraisemblable qu'*Argynnis adippe*, que nous n'avons plus vu depuis 1998, est éteint sur le site. A l'opposé, *Boloria (Clossiana) dia*, vu régulièrement plus à l'ouest, n'a été noté qu'une fois, en 2015 : un éclaircir ? Et il a fallu attendre 2017 pour observer *Colias alfacariensis*, par ailleurs mentionné de la région de Lesse et Lomme par le groupe *Lycaena*.

Nous avons construit un histogramme du nombre d'espèces observées un nombre donné de fois sur 9 (ci-dessous). Les espèces se répartissent en deux groupes bien séparés :

- le premier rassemble les espèces observées la plupart des années (par exemple *Aricia agestis*, *Polyommatus coridon*, *P. icarus*...)

- le second regroupe les espèces de présence inconstante – par exemple des migratrices (*Colias crocea*, *Issoria lathonia*, *Vanessa cardui*, entre autres) ou des espèces rares ou peu communes et un nombre important d'« absentes ». On notera que la classe médiane (5) est absente, soulignant la distinction entre les deux groupes.

Dans une perspective conservacionniste, il serait tentant de considérer que les espèces de la première catégorie sont celles qui sont bien implantées et que celles de la deuxième ont un statut

plus précaire, sont plus discrètes ou bien encore ont un comportement migrateur.

Nous avons quand même gagné notre pari : nous avons découvert un « petit quelque chose ». Celui-ci a-t-il une signification plus générale ? Il faudrait multiplier sérieusement la mise pour répondre à cette question.

Remerciements

Nous remercions vivement Daniel TYTECA qui a bien voulu nous communiquer une documentation approfondie sur notre site d'étude et Gabriel NÈVE pour une lecture attentive de ce travail. Un grand merci aussi à Luc MANIL, qui nous a considérablement aidés à clarifier la présentation du présent travail.

Références

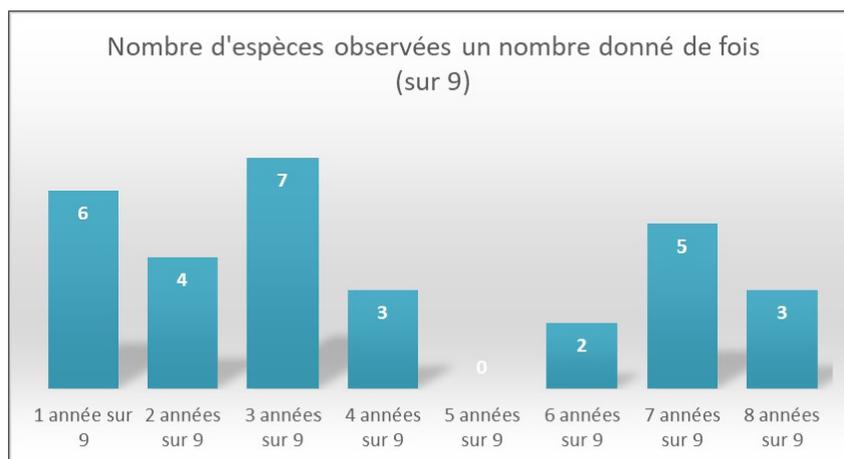
DESCIMON H. - Réflexions sur la validation des données chorologiques : *Pyronia bathseba* Fabricius 1793 dans les Alpes-de-Haute-Provence. *Lépidoptères*, 2016, 24 (62) : 100-103.

FICHEFET V., BARBIER Y., BAUGNÉE J.-Y., DUFRÈNE M., GOFFART P., MAES D. & VAN DYCK H. - Papillons de jour de Wallonie (1985-2007). *Service Public de Wallonie – Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement. Série « Faune-Flore-Habitats » Gembloux, 2008, 4, 1-320.*

TYTECA D. - Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme. *Service Public de Wallonie. Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement. Série « Faune-Flore-Habitats » 2008, 3, Gembloux, 1-216.*

TYTECA D. 2015 (1) - Commémoration des 20 ans de gestion au Gros Tienne. *Bulletin trimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse, 2015, 283, 12-14.*

TYTECA D. 2015 (2) - Évolution récente des populations et habitats d'Orchidées en Lesse et Lomme (2008-2014). *Cahiers des Naturalistes de la Haute-Lesse, 2015, 6, 1-41.*



LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

www.naturalistesdelahautelesse.be



L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts]:

- 1- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ;
- 2- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général ;
- 3- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal : poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235
Date de dépôt : 30 septembre 2020

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.

Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur

Editeur: P.MANNAERT rue de l'Europe 25 5081
Bovesse

081 56 73 90 p.mannaert@skynet.be

Pour devenir membre

Cotisation annuelle 2020 : 10 euros par personne (max 30 euros par famille) pour accéder aux activités et services de l'Association et recevoir les Barbouillons en version électronique. Un supplément de 20 euros (en plus de la cotisation personnelle) est à payer par ceux qui souhaitent recevoir les Barbouillons en version papier.

A verser au compte à partir du premier janvier : « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl », 6921 Chanly

IBAN : BE34 5230 8042 4290 BIC : TRIOBEBB en indiquant les communications suivantes :

- «Cotisation + le montant de la cotisation + noms et prénoms de chaque membre cotisant »
- (Eventuellement) : « Barbouillons version papier : 20€ »

Si possible nous communiquer aussi un numéro de téléphone et une adresse email.

Le Comité

Damien DELVAUX de FENFFE, Président, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve - 0471 97 84 10, damien.delvaux@skynet.be,

Daniel TYTECA, Vice-Président, Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe - 0497 46 63 31, daniel.tyteca@uclouvain.be

Véronique LEMERCIER, Secrétaire, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve, 0495 893 974
veronique.lemerrier@gmail.com

Michel LOUVIAUX, Trésorier, Avenue du Monument, 9, 6900 Marche-en-Famenne - 084 31 20 59, michel.louviaux@marche.be

Jacques MERCIER, Bibliothécaire, Rue de Rochamps 44, 5580 Han-sur-Lesse - 084 389 851, jacquesmercier@skynet.be

Philippe CORBEEL, Administrateur, Rue Boverie, 12, 6921 Chanly, 084 38 72 72, p.corbeel@hotmail.com

Myriam HILGERS, Administratrice, Rue Emile Deroover, 7, 1081 Koekelberg

L'association est une Association régionale environnementale agréée par décret AGW 15 mai 2014. Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (D GARNE-DGO3). Association membre d'Inter-Environnement Wallonie.



A.S.B.L., Société fondée en 1968 || N° d'entreprise : 412936225 || Siège social: 6921 Chanly